

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne

CANADA ET ETATS-UNIS \$5.00
UNION POSTALE \$8.00

Edition hebdomadaire

CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

LES INCIDENTS DE LA PLACE D'ARMES

Il faut féliciter l'autorité militaire d'avoir, en attendant le résultat de l'enquête qu'on annonce, ordonné l'interruption des assemblées de recrutement qui se tenaient à la Place d'Armes. Après les incidents d'hier, nul ne sait ce qui aurait pu se produire.

Les chefs militaires ont fait preuve de bon sens et de prévoyance en dispersant la foule inflammable. Cela nous donne tout lieu d'espérer qu'ils sauront également prendre pour l'avenir les dispositions nécessaires.

Il n'est pas un homme intelligent qui désire voir s'élever ici des difficultés toujours grosses de conséquences; car, dans une population mixte et dense comme la nôtre et partagée d'opinion, la moindre attroupe peut dégénérer en querelle générale.

Ce n'est pas d'hier, et à Montréal seulement, qu'on se plaint de l'attitude de certains recruteurs. A Toronto en particulier on a déjà protesté contre leurs tactiques et les journaux nous ont rapporté que certains d'entre eux ont été purement et simplement envoyés au diable par quelques-uns de ceux auxquels ils s'adressaient. On comprend que la situation ne s'améliore point quand se rencontrent des gens de nationalités différentes.

Le *Daily Mail* parlait ce matin de protéger contre les interruptions les orateurs de recrutement. L'enquête, si elle est un peu poussée, démontrera facilement, croyons-nous, qu'à la Place d'Armes le vrai désordre n'a pas pris cette forme; que les querelles ont été le résultat surtout de paroles injurieuses jetées à des civils par des soldats trop excités. On disait couramment hier midi que des soldats avaient employé à l'endroit des Canadiens-français les termes les plus bas — ce qui est très vraisemblable étant donnée la littérature dont un certain nombre se repaissent.

Puis, sur les interruptions mêmes, il faudrait peut-être s'entendre. J'ai moi-même écouté hier, pendant quelques minutes, un des orateurs de la Place d'Armes. Il procédait par interrogations: Qu'advendrait-il si?... Que serait le Canada?... Personne n'a jugé à propos de lui répondre, à haute voix du moins; mais le *Daily Mail* estime-t-il que la police aurait dû fermer la bouche à l'auditeur qui, interpellé de cette façon, se serait permis de répondre? Et puis, il y aurait peut-être à discuter, dans un pays où l'enrôlement est théoriquement libre, la légitimité de la contradiction, sinon son opportunité. L'un des officiers qui étaient hier à la Place d'Armes semble bien admettre l'une et l'autre, puisqu'il a invité les gens qui pourraient différer d'opinion avec lui à exprimer leur sentiment de l'étranger. On a d'ailleurs laissé s'exprimer en toute liberté M. Page. Quant aux tentatives d'obstruction organisée dont parle la *Gazette* de ce matin, cela paraît, d'après nos renseignements, une pure invention.

Mais sur cela, encore une fois, l'enquête devrait faire la lumière complète. Nous voulons simplement marquer le caractère apparent des incidents de la Place d'Armes et souligner la sagesse des chefs militaires qui ont pris le plus sûr moyen d'empêcher que le désordre ne s'aggrave ou se propage...

Omer HEROUX.

NOTRE PAIN QUOTIDIEN

LES PROFITS SUR LES FARINES.

Ceux qui tablent sur l'état des récoltes de blé, cette année, spéculent sur des moissons qui ne sont pas encore coupées, et dont on ne connaît qu'approximativement le rendement, puisque les experts diffèrent de plusieurs millions de boisseaux dans leur évaluation de ces récoltes. Il faut aussi noter qu'il se passera des mois avant que le blé de 1916 soit véritablement sur le marché et puisse servir à la fabrication des farines. Les farines à la hausse, de ce temps-ci, sont fabriquées de blé de 1915, auquel on a mélangé dans une certaine proportion du blé de la récolte 1914. Il convient aussi de se rappeler qu'il reste en grenier au Canada, dans les entrepôts publics et particuliers, et dans ceux des grandes minoteries, près de 50 millions de minots de blé en réserve, à même la récolte de 1915. La spéculation porte donc, d'un côté, sur le blé dont on ne saurait donner livraison avant septembre ou octobre, et de l'autre, sur des farines fabriquées à même du grain qui s'est vendu déjà moins d'une piastre le minot.

La spéculation sur les blés entraîne nécessairement un mouvement parallèle sur les farines. Quand le blé est à la hausse, la farine monte. Le blé baisse-t-il, cela a son influence sur les cours de la farine. Il y a moins de spéculation sur les farines que sur les blés; mais puisque les cours de ceux-ci influent sur le prix de celles-là, il se trouve que les spéculateurs en blés et les grands acheteurs de farines trouvent leur profit à voir monter les uns et les autres. Toutefois, comme les minoteries importantes sont également de grandes acheteuses de blé, elles doivent verser leur quote-part de profits aux spéculateurs en blés. Les minoteries bien administrées ne restent jamais à découvert, elles tiennent leurs provisions de blé à peu près toujours au même point, et du moment qu'elles vendent une grande quantité de farine, elles doivent acheter une quantité de blé à peu près équivalente à celle qu'il leur a fallu moulin. Aussi leurs demandes influent-elles sur les cours du marché. Néanmoins, elles essaient autant que possible d'acheter à la baisse et d'entreposer dans leurs greniers particuliers le blé dont elles prennent au plus tôt livraison, afin de ne jamais être à court et de ne pas se trouver, autant que possible, forcées d'acheter des quantités énormes de blé aux époques où les cours sont des plus élevés. Quand elles réussissent à faire de tels achats, il va sans dire que les profits de leur vente de farine, dès qu'elle est à la hausse, sont d'autant plus considérables. Leurs opérations, toutefois, sont assez dange-reuses, vu les fluctuations con-

sidérables que subit le blé, à de certaines époques. Ainsi, en septembre 1914, le blé se vendait \$1.13, il est allé jusqu'à \$1.65, est retombé à \$1.17, est remonté à \$1.40 et, finalement, en août 1915, il se vendait \$1.34 le boisseau.

Les grandes minoteries sont des industries importantes et qui donnent aussi des bénéfices souvent magnifiques à leurs actionnaires. Un coup d'oeil sur leur feuille d'opérations annuelle suffit à le démontrer.

Ainsi, la *Ogilvie Flour Mills Company*, de Montréal, qui a une capacité quotidienne de 19,000 à 20,000 barils de farine, et qui a un capital versé de \$4,500,000, a fait pendant son exercice clos le 31 août 1915, d'un rés sur rapport aux actionnaires, des bénéfices totaux de \$1,660,594, dont \$600,780 sur la fabrication et la vente de ses farines et \$1,059,813 à même des opérations sur l'achat et la vente de blés en réserve. Cela équivaut à des gains de 185% plus forts que ceux de l'exercice précédent. Elle a réduit sa dette de \$960,000, diminuant le total de ses factures payables de \$100,000, amorti les avances que lui avaient faites les banques et porté à \$1,250,000 à son fonds de réserve.

D'autre part, la *Maple Leaf Milling Company*, de Toronto, avec un capital versé de \$5,000,000, et qui fait quotidiennement 15,000 barils de farine, a fait pendant l'exercice clos le 31 mars 1915 des bénéfices totaux de \$1,048,997.90, contre \$418,000 pendant l'exercice précédent. Elle a placé \$700,000 au fonds de réserve et augmenté de 250 pour cent le chiffre de ses profits annuels. Il est vrai que pour l'exercice suivant, clos le 31 mars 1916, ceux-ci n'étaient que de \$530,325, diminution due au fait, selon le rapport du bureau de direction aux actionnaires, qu'il y eut pendant quelque temps embargo sur les exportations par voies ferrées, difficultés de transport maritime, incendie d'une meunerie de la compagnie à Sainte-Catherine, et fermeture temporaire des autres, par suite de tout cet état de choses. Les profits de 1915-1916, toutefois, (\$530,325) dépassaient encore ceux de 1913-1914, (\$418,000) de \$112,000.

La *Western Canada Flour Mills*, de Toronto, elle aussi, avec un capital de \$2,124,700, et un rendement de 10,000 barils par jour, a fait des profits nets de \$340,063 pendant son exercice clos le 31 août 1915, ce qui équivaut à 114.5%, contre 10.91 en 1914.

La *Lake of the Woods Milling Co.*, de Montréal, avec un capital payé de \$3,600,000, et un rendement quotidien de 11,500 barils, a fait des profits totaux, pour l'année close le 31 août 1915, de \$518,920, soit \$11,000 de plus que pendant l'exercice précédent, ce qui équivaut à 27 pour cent sur son capital privilégié d'un million et demi.

Il existe aussi plusieurs autres minoteries importantes, dont la *Saint-Laurence Flour Mills*, de Montréal, qui ont fait de beaux bénéfices pendant leur dernier exer-

cice, et en ont fait d'autres aussi beaux, pendant l'exercice qui se clora ces jours-ci.

Les feuilles de recettes de quatre des plus grosses meuneries canadiennes, pour l'an dernier, accusaient une augmentation totale de recettes de 98 pour cent sur l'exercice 1913-1914, selon la chronique financière de la *Gazette*, il y a quelques jours; et l'on estime que leurs gains pour l'exercice courant devront peut-être dépasser cette moyenne. Comme on le voit, ces industries font de belles affaires.

On peut s'en convaincre davantage en réfléchissant qu'avec un capital-actions total de \$15,224,700, les quatre grandes meuneries dont nous avons résumé les opérations pour l'exercice clos en 1915 ont fait des bénéfices globaux de \$3,563,574; cela équivaut à peu près à 23.4 pour cent du capital engagé.

Le directeur de l'une des meuneries disait dernièrement à un journaliste à la recherche d'informations sur les raisons de la hausse du pain, que les affaires de ces compagnies n'intéressent en aucune façon le public. Celui-ci comprendra néanmoins qu'un bénéfice moyen de 23.4 pour cent sur les opérations annuelles de quatre meuneries doit être, qu'il est réellement l'un des causes qui contribuent à la hausse dans le prix d'un article d'alimentation indispensable. Et il semble bien que si les actionnaires de ces meuneries ne sont pas dans les affaires pour l'avantage du public, mais pour leur, — on ne saurait le leur reprocher, — la somme de leurs profits mérite tout de même d'attirer l'attention des consommateurs, d'autant qu'en réalité, elle est peut-être encore plus considérable que ne l'accusent les feuilles de recettes de ces industries. On ne saurait ignorer cet élément en recherchant le pourquoi de la hausse du pain.

Georges PELLETIER.

BILLET DU SOIR.

POLITESSE YANKEE

Un incident diplomatique survenu la semaine dernière a ramené l'attention sur un défaut américain, peu connu de ceux qui n'ont pas dépassé la ligne quarante-cinquante milles dont les autres ont rarement manqué d'éprouver de quelque façon les effets déplaisants. Un prince du Siam est arrivé à Honolulu, le 10 août, à bord d'un paquebot. Comme les autres passagers, il est descendu à terre pour se reposer et pour de la beauté du climat et du pays. Mais il avait compté sans les façons, cavalières jusqu'à la grossièreté, des fonctionnaires américains, et sans la loi qui interdit l'entrée des Japonais en territoire yankee.

Il arriva donc que le prince Siamois, bien que sa ressemblance avec les fils de l'empire du Soleil-levant fut très vague, fut pris pour un Japonais, et ce, qui est pis, maltraité comme un Japonais. En dépit de ses protestations et avant qu'il eût eu le temps d'exhiber ses papiers, le malheureux prince fut insulté, bousculé, frappé comme un pays civilisé ne le frapperait pas un chien. Il a dû ressentir une belle admiration pour le pays de la liberté, le prince asiatique. Ce n'est que quelques heures après, ajoute l'historien, qu'il put se présenter devant une personnalité plus haute et faire reconnaître ses droits. Et maintenant, il est heureux pour les Etats-Unis que le Siam ne soit pas l'une des grandes puissances du monde, car il y aurait de la casse à payer! Quoi qu'il en soit, le diplomate s'est mis en mouvement, et il faudra faire des excuses, aux autorités royales du Siam comme au malchanceux voyageur lui-même.

Le prince se montrera sans doute "bon prince" et l'incident sera clos quant à lui. Mais sa mésaventure aura du moins servi à souligner l'une des faiblesses les plus patentes de l'éducation populaire américaine. Il est à remarquer, en effet, que l'on n'a pas plus tôt pénétré en territoire yankee que les employés de chemin de fer, par exemple, se mettent à la moindre occasion discourtois, pour ne pas dire plus. Il nous revient que l'an dernier nous nous trouvions dans un petit village du Maine, d'où un train de l'après-midi devait nous emmener vers la ville voisine. Ce convoi arriva en effet à la modeste gare du village, mais il s'y arrêta si peu longtemps que nous n'eûmes pas le temps de sauter à bord, sur le marche-pied voisin du vestibule du wagon Pullman. Or, nous avions justement pris rendez-vous dans le dit Pullman avec une personnalité éminente, quittée la veille dans une autre ville. Il n'y avait donc qu'un pas à faire pour pénétrer dans le wagon voulu. Mais ce pas, il fallait presque combattre pour l'exécuter.

D'un geste grossier le chef de train, qui nous trouvait là, nous fit barrer le passage de son bras. "You don't go in there!" disait-il rudement.

Savoir, mon bel ami, l'employé ne pût voir regardé tranquillement dans les yeux, et une voix marquée de l'accent canadien lui répondit qu'il se trompait, et que le présent voyageur pénétrerait certainement "in there" et sans plus de retard, sans quoi il y aurait du grabuge quelque part. Et sans répondre un mot, le cerbère s'effaça. Il avait en le temps de réfléchir. Mais de prime abord, il s'était montré polé, c'est-à-dire fruste et sans éducation. Cependant, il ne m'achait pas de tabac, preuve que la civilisation a beaucoup avancé dans ce pays depuis vingt-cinq ou trente années. Mais il reste encore des petites laches dans le soleil de l'Oncle Sam...

Robert VAL.

LES DANGERS DE LA CIRCULATION

Nous avons déjà signalé plusieurs fois les dangers de la circulation et les fréquentes violations des règlements à ce sujet. Les accidents, qui se produisent pour ainsi dire chaque jour, suffisent à démontrer l'importance de cette question. Nous n'hésitons donc pas à revenir à la charge puisqu'on nous en prie.

Il y a quelques jours, nous recevions, en effet, une lettre d'un agent de police fort judicieuse et dont nous croyons bon de publier certains paragraphes. Les gens qui, par leurs fonctions observent, tous les jours, la façon dont les règlements municipaux sont violés, qui dirigent la circulation, sont tout désignés pour parler en experts de cette question, pour nous faire savoir ce qui est de notre expérience. C'est le cas de notre correspondant:

"Dans votre journal d'hier soir, nous écrit-il, 'vous parlez de la vitesse des autos. Je désire attirer votre attention sur une clause de la loi relative à la vitesse des autos qui semble avoir échappé à l'attention de tout le monde. Je veux parler de l'article 1420 de la loi concernant les véhicules moteurs qui dit que: 'En approchant d'un angle aigu de chemin, un détournement, une courbe, un pont ou une descente raide dans un chemin public, ou de l'intersection de chemins de traverse, la vitesse du véhicule moteur doit être réduite à quatre milles à l'heure, etc.'"

"Avez-vous déjà vu un conducteur d'automobile réduire sa vitesse à quatre milles à l'heure avant de traverser une rue ou de tourner un coin? Avez-vous déjà entendu dire qu'il y en ait un de condamné pour cette offense? Je vous laisse répondre aux deux questions.

"Et pourtant, traverser une rue ou tourner un coin, surtout tourner à droite, à une vitesse plus grande que quatre milles à l'heure, c'est ce qu'un chauffeur peut faire de plus dangereux pour les piétons. Pour la partie de la loi qui défend d'aller plus vite que quatre milles à l'heure sur les intersections et les tournants est de beaucoup plus importante que la partie qui défend d'aller plus vite que quatre milles à l'heure ailleurs. Il n'y a pas très longtemps, une automobile venant de l'est, sur la rue Sainte-Catherine et tournant au nord, la rue Mansfield, renversa une femme et la blessa mortellement. A qui fera-t-on croire que si cette machine eût été conduite à une vitesse de pas plus de quatre milles à l'heure, le chauffeur n'eût pas pu arrêter à temps pour éviter un accident, même si la femme se fût jetée sur la machine?"

"Il ne faut cependant pas blâmer les hommes de traverser — comme nous nous désignons entre nous — de négligence sur ce point. Car il nous est impossible de faire la cause, comme on dit en terme de métier. C'est-à-dire que nous ne pouvons pas prouver qu'une auto va plus vite que quatre milles à l'heure, quand même nous la voyons passer à une vitesse que nous croyons de vingt-cinq milles à l'heure. Nous ne pouvons que nous mettre dans sa route, en risquant de nous faire écraser, et tâcher de la faire ralentir. Pour faire une preuve légale, il faudrait mesurer la largeur de la rue et, étant deux avec chacun un chronomètre, mesurer l'espace de temps que l'auto met à traverser la rue et puis calculer la vitesse à l'heure."

"Ceci serait du ressort des hommes sous les ordres de M. Dawson, du revenu provincial. Mais eux, n'étant que quatre ou cinq, ont trois fois plus de besogne qu'ils n'en peuvent faire, rien qu'à surveiller les automobiles sans licences, les chauffeurs sans permis et à faire des causes de vitesse dans les rues résidentielles. Pour qu'ils puissent surveiller les automobiles comme ils devraient le faire, il leur faudrait être quinze ou vingt. Et comme ce sont des hommes que la ville fournit à la province, leur affectation à ce service ne contribuerait pas à améliorer l'application des règlements municipaux, bien au contraire."

"Comme vous pouvez le voir, pour remédier à la non observance des lois provinciales et des règlements municipaux concernant la circulation dans les rues, il faudrait un plus grand nombre d'hommes de police. Et au lieu d'augmenter, le nombre en diminue constamment. Il doit être diminué de cent-cinquante depuis deux ans."

"Il s'agit donc pour les journalistes réécrits intéressés à la chose publique, comme vous me paraissent l'être au *Devoir*, de tenir l'opinion publique éveillée sur ce sujet, jusqu'à ce que les autorités lui donnent une solution: soit que la ville augmente le nombre de ses constables, suffisamment pour pouvoir faire surveiller la circulation d'une manière adéquate, soit que la province retire les licences, prenne à sa charge la surveillance des automobiles et décharge la ville d'autant."

Notons que l'échevin Rubenstein a plusieurs fois demandé la formation d'un corps d'agents-cyclistes. Ceux-ci pourraient donner la chasse aux automobilistes qui violent les règlements relatifs à la vitesse, et surtout qui filent en abandonnant sur la chaussée la victime qu'ils viennent de renverser et d'écraser.

Louis DUPIRE.

BLOC - NOTES

A propos de notre part

Le *Sun*, de Toronto, organe d'un groupe agricole ontarien nombreux, écrit dans son dernier numéro: "La mesure de notre contribution à la guerre, que les Canadiens se sont jusqu'ici abstenus de débattre, est maintenant claire. Il est clair, quoi qu'il advienne, que les Canadiens ne peuvent maintenir leurs industries, et ajouter indéfiniment au nombre des gens engagés dans l'armée, ou à cause d'elle, ou employés à la fabrication de munitions. Nous estimons qu'il n'y en a pas moins de 700,000 pris maintenant par les différentes occupations et distraits de leur emploi ordinaire: 350,000 dans l'armée, 275,000 dans les fabriques de munitions, 100,000 ou plus dans les services auxiliaires de l'armée et de l'intendance. Et déjà la main-d'œuvre manque dans les fabriques de munitions et l'agriculture subit de sérieux embarras."

Tout cela est vrai. Mais à quoi bon rappeler des faits aussi évidents aux gens qui ne les veulent pas voir?

Pourquoi?

"La *Patrie* n'a d'ailleurs jamais possédé d'actions ni d'intérêt, direct ou indirect, dans la Compagnie des Autobus et elle ne s'en croit pas plus pauvre", écrit la *Patrie* d'hier, sur la toute récente déclaration de M. Hébert au sujet de certains journaux montréalais. Elle ne s'en croit pas plus pauvre? En d'autres termes, elle ne croit pas que cela l'eût payée.

L'âne

Un magistrat d'Ottawa, impatient parce qu'un témoin interrogé devant lui ne déposait pas assez vite, à son gré, et s'embarrassait dans sa déposition, s'est oublié jusqu'à dire à la partie qui l'avait assigné: "Pourquoi avoir amené ici un tel âne?" Il a toujours paru à plusieurs qu'un magistrat, chargé d'administrer la justice, doit plutôt protéger et assister le témoin que le traiter de parcelle facon, quand il hésite dans ses réponses, et ses explications. Mais il est vrai qu'en l'espèce il s'agit d'un magistrat ontarien et donc d'un surhomme ou d'un sur-magistrat auquel les règlements ordinaires du bon sens et de la courtoisie élémentaire ne s'appliquent pas.

Nos arbres

Ils sont assez rares, à Montréal, pour que la municipalité doive en prendre soin. Et cependant, elle laisse les compagnies de transmission électrique ou d'éclairage les tailler à merci, les automobiles les écorcher comme ils l'entendent, les chevaux en ronger l'écorce, au risque de les faire ensuite périr. L'autre soir, rue Saint-Hubert, un fil électrique a mis le feu à un arbre. L'arbre en a souffert, le fil n'a rien eu. La compagnie à laquelle il appartient l'avait mal placé, c'est tout. A ce sujet, *Conservation* signale, dans son dernier numéro, que certaines compagnies de chemins de fer entretiennent à grand frais des arbres, le long de leur voie, et cite ce cas d'une compagnie qui fit dévier son tracé de direction, pour sauver deux beaux arbres. Le cas est exceptionnel, mais l'exemple mériterait d'être plus souvent suivi, même par les particuliers. Combien y en a-t-il qui abattent de beaux arbres autour de leur propriété, sans penser qu'en cas de vente d'un immeuble, un arbre bien placé augmentera le prix de la propriété de plus que sa propre valeur? C'est une sorte de vandalisme très répandu, jusque chez des gens intelligents par ailleurs.

G. P.

"CANADIAN NATIONALISM AND THE WAR"

"Bourassa says that when the choice is put up to Canada... he will be for Canadian independence, and he will fight for it. That is his opinion, but he promises stormy weather. But he will accept Imperial partnership, if that is the decision of the people of Canada, for it is very much to be preferred to the colonialism we now have."

C'est ainsi que résume une partie de l'idée de M. Bourassa, comme il la comprend, M. Arthur Hawkes, un chroniqueur politique au *Star* de Toronto, dans une des deux lettres qu'il a récemment écrites de Montréal à son journal.

Ces deux lettres, ainsi que la correspondance du capitaine Talbot Papineau avec M. Henri Bourassa, forment une plaquette anglaise en vente ces jours-ci, au prix de 10 sous l'exemplaire, ou \$1 la douzaine, franco. Remise de 25 pour cent sur les commandes de 50 exemplaires ou plus. On est prié de faire les paiements par bons-poste ou chèques au pair à Montréal.

La brochure est pareillement en vente au bureau du *Devoir*, et dans les librairies suivantes: Librairie Granger & Frères, 43, ouest, rue Notre-Dame; Librairie Beauchemin, 79, rue St-Jacques; Librairie St-Louis, 288, est, Ste-Catherine; Librairie Pineau, 280, est, rue Rachel; Librairie Langvin & L'Archevêque, 8, rue St-Jacques; Librairie Boudreau & Fils, 1850, rue Saint-Laurent.

AUTOUR DE L'ENQUÊTE

Deux constatations

Nous n'avons pas fait, nous ne ferons pas encore de commentaire sur le fond de l'enquête qui se déroule présentement au Palais de Justice. Ce ne serait pas respectueux pour le tribunal; ce ne serait pas juste pour les personnes dont le nom est quotidiennement mêlé au drame.

Mais deux réflexions s'imposent, en marge de l'enquête. M. le juge Panneton a déclaré qu'il ne pouvait, quelle que fût la curiosité du public, toucher aux questions qui ne se rattachent point à l'affaire de la rue Drollet; et c'est le bon sens même.

Le tribunal a reçu un mandat parfaitement délimité: il doit s'y tenir; mais il est évident aussi qu'après cette enquête, une autre s'imposera pour tirer au clair certaines des choses que le président du tribunal a cru devoir écarter du dossier.

Il est évident aussi que le débat sur la question du Tramway, qui devait être repris à l'hôtel de ville ces jours-ci, ne saurait être entamé tant qu'on n'aura pas disposé, par exemple, des très graves allégations produites hier par l'ex-commissaire Hébert.

C'est une question d'élémentaire décence et sur laquelle il devra être inutile d'insister. — O. H.

AUX MAINS DES KHAKIS

UN POLICIER EST ASSAILLI PAR DES SOLDATS QUI VONT MEME

JUSQU'A SORTIR LEURS BAIONNETTES CONTRE UNE ESCOUADE D'AGENTS. — LES CANADIENS INSULTES. — QUASI EMBEUTE. — PIQUANT INCIDENT.

Les incidents qui allaient s'aggraver chaque jour aux réunions méridiennes de recrutement à la Place d'Armes, résultant de paroles insultantes proférées par les recruteurs contre les Canadiens-français, ont pris une tournure d'emboute hier. Un agent de police fut assailli par un soldat et toute une bande de khakis alla jusqu'à tirer la baïonnette lorsque le policier, aidé par d'autres agents venus à la rescousse, voulut arrêter l'agresseur.

Les orateurs militaires venaient de terminer leurs discours mêlés de remarques désobligeantes envers ceux qui n'ont pas endossé l'uniforme khaki lorsque des soldats, la plupart éméchés, rapporte-t-on, se mirent à circuler parmi la foule déjà piquée par les propos de recruteurs, et envenimèrent la situation en attaquant particulièrement les Canadiens-français et la langue française.

Des groupes se formèrent partout en un clin-d'oeil et de vives discussions s'engagèrent. De la bouche des khakis sortirent des épithètes qu'un homme de cœur ne peut entendre sans bondir: *traîtres, lâches, enfants de c...*

Encore une étincelle et l'emboute éclatait. C'est ce que comprit l'agent Turgeon, l'unique policier présent à la Place d'Armes; et il alla prier les soldats, maintenant que leur réunion était terminée, de bien vouloir s'en aller. Les "défenseurs de la liberté" ne voulurent rien entendre. L'un d'eux, le soldat Flanagan, plus furieux que les autres, s'élança sur l'agent de police, suivi par des copains. Malgré les coups qui pleuvaient sur lui, Turgeon saisit Flanagan pour l'arrêter; mais bientôt, bourré de coups de pieds et de coups de poings, il dut lâcher prise pour aller demander du renfort aux quartiers-généraux.

ON SORT LES BAIONNETTES

L'échauffourée avait attiré une foule très considérable et la discussion se jeta dans la mêlée et les horions plurent de toute part; plusieurs se firent arracher leurs vêtements et les soldats furent dispersés. Les agents, incapables de faire face à la situation, retirèrent, cherchant à rétablir la circulation; le lieutenant Hogan rallia de nouveaux soldats et hommes de force.

Un appel avait été lancé aux quartiers-généraux de la milice et un détachement du 148^e bataillon fut dépêché à l'endroit de l'échauffourée, pendant que l'on ordonnait au 24^eème de se tenir prêt à toute éventualité.

Un tout jeune Canadien-français s'était écrié, au square Dominion, mais de nombreux groupes de civils ou parurent quelques soldats restèrent à la Place d'Armes, commentant et qualifiant comme il le convenait l'attitude disgracieuse des khakis.

UN CAQUET RABATTU

Les nerfs étant un peu détendus quoique l'air sentit encore la poudre l'esprit ne tarda pas à reprendre ses droits.

Ontario) et, le retrouvant, lui demanda des explications.

L'Anglais (l'air indigné) — Pourquoi ne t'enrôles-tu pas?

Le Canadien. — C'est pas une réponse mais j'importe. J'ai fait mon devoir et j'ai l'invite à en faire autant avant de donner des conseils aux autres.

La discussion, sur ce, s'anima. L'Anglais, toujours sans répondre à l'invitation du Canadien, continue sur un ton persiflé à vouloir que ce dernier aille endosser l'uniforme khaki. On s'attroupe et on écoute. Les deux interlocuteurs s'échauffent, un officier militaire survient et leur demande de circuler.

Le Canadien. — Bon, vous savez lire, vous regardez ceci et dites donc à ce monsieur de se taire et d'aller s'enrôler maintenant.

Et le "non homme" exhibe un document démontrant que lui, le Canadien, s'est enrôlé dès le 8 août 1914, qu'il a passé onze mois au front et qu'enfin, étant malade, il a été mis en disponibilité.

La foule applaudit le Canadien, conspue l'Anglais qui, confondu de belle manière, file visiblement ennuyé, tel le renard de la fable (pas celui du fromage, l'autre).

Le Canadien clôt l'incident. C'est ça, hâte-toi, on demande des braves gens pour adresser des paquets de cigarettes aux soldats; c'est pas du tout dangereux, et tu seras dans l'armée qui te convient, l'armée... du salut.

ON FERA UNE ENQUETE

Par suite des incidents, et après avoir communiqué avec le quartier général à Ottawa, hier après-midi, le lieutenant-colonel M. A. Piché a tenu une conférence avec le colonel J. A. Fergusson, l'administrateur du district militaire de Montréal. Il en est résulté que le lieutenant-colonel Piché a ordonné au commandant du détachement du *Irish-Canadian Rangers*, chargé du recrutement, en attendant d'autres instructions, de s'abstenir de tenir des réunions en faveur du recrutement dans le quartier de la ville où des troubles se sont produits. Aujourd'hui, les réunions vont avoir lieu dans les parties nord et ouest de la ville. Des officiers des *Irish Rangers* ont affirmé que les assemblées de recrutement vont se continuer.

On a envoyé, hier soir, à Ottawa, par le courrier un rapport de l'affaire que l'on dit être complet, et corroboré par des témoignages, et l'on a demandé aux autorités de transmettre des instructions sur la ligne de conduite à suivre.

Le lieutenant-colonel S. Burns avait été chargé d'étudier les faits, et il a préparé un rapport qui servira de fondement à une enquête par des militaires qui aura lieu sur-le-champ. Plusieurs soldats et plusieurs civils seront assignés. Du nombre sont M. H. Brennan, rue Evelyn, 1079, et M. W. H. Thomas, rue Saint-Dominique, 1616, qui étaient tous les deux présents quand il y a eu du chaos.

CONFERENCE DES ALLIES A CALAIS

LE PAIEMENT DES DETTES A L'ETRANGER.

Londres, 25. — "Les gouvernements français et anglais ont tenu hier une conférence à Calais, dit un bulletin officiel publié aujourd'hui. On en est venu à un accord sur toutes les questions discutées. On a conclu un arrangement au sujet du paiement des dettes à l'étranger et du maintien du change entre les deux pays."

M. Briand, président du conseil, et M. Ribot, ministre des Finances, accompagnés de MM. Pallain, directeur de la banque de France, et de MM. Marjorie et O. Homberg, représentants le gouvernement français. (M. Homberg faisait partie de la commission des financiers anglo-français qui sont venus en Amérique, en 1915).

MM. Asquith, premier ministre, M. McKenna, chancelier de l'échiquier, M. Montagu, ministre des munitions, et M. Thomas McKinnon Wood, secrétaire financier de la trésorerie, accompagnés du juge en chef, du directeur de la banque d'Angleterre, et de sir Maurice Hankey, représentant le gouvernement britannique.

LA RUE DROLET

PICOTINS POUR LES ECHEVINS?

M. Hébert dit avoir vu une liste entre les mains de M. Lepage donnant les noms d'échevins qui devaient retirer \$4,000, \$3,000 et \$2,000 etc. — \$60,000 pour ravoire la fameuse lettre. — On fit préparer le projet du maire Martin sur le tramway.

M. LANGLOIS FAIT DE NOUVELLES REVELATIONS — NOMBREUX TEMOINS ABSENTS.

Contrairement à la coutume établie jusqu'ici, la séance d'hier après-midi, dans l'enquête Drolet, n'a duré qu'un peu plus d'une heure. Pour toute courtoisie néanmoins qu'elle fût, elle n'en révéla pas moins de nouvelles stupéfiantes déclarations, par suite du témoignage de M. E. Napoléon Hébert dont l'audition s'est encore continuée.

L'ancien commissaire a mis, hier, fin à sa déposition.

M. Hébert avait gardé "pour la fin" le clou, en quelque sorte, de son témoignage, en déclarant hier après-midi que le projet des tramways qui a été soumis au bureau des commissaires en 1915, par le maire Martin, avait été préparé chez M. J.-L. Perron, l'avocat de la compagnie, en sa présence de même que celle de MM. E.-A. Robert, le président, Thomas Côté, Médéric Martin et J.-L. Perron lui-même. M. Hébert déclara s'être opposé au projet, lors de sa présentation au bureau des commissaires.

Le témoin maintint qu'il avait tenu la parole qu'il avait donnée à M. McDonald, à la suite du compromis, et que ce fut ce dernier qui ne respecta pas ses engagements en n'appuyant pas le rapport de M. Hébert sur la question du tramway. Il déclara que M. McDonald avait pris connaissance du rapport, avant sa présentation au bureau des commissaires et y avait même ajouté une clause ou deux au sujet de l'évaluation de la compagnie. Le rapport, ajouta M. Hébert, avait été d'abord préparé par M. Gustave Renard et lui-même.

La fameuse lettre de \$200,000 qui fut adressée à sir Rodolphe Forget et signée par M. Hébert, le 16 juin 1915, revint de nouveau sur le tapis, et M. Hébert jura que l'échevin Turcot lui déclara qu'il aurait pu lui retourner la lettre sur paiement de \$60,000. C'est alors que la lettre était entre les mains des adversaires du tramway que M. Turcot lui fit cette déclaration.

M. Hébert assura également le tribunal de la véracité des affirmations qu'il fit l'autre jour au sujet de l'hypothèque de \$200,000 que Chevrier a prise, en 1915, sur la propriété Laviolette. Ces \$200,000 devaient être, suivant lui, divisés entre un certain nombre d'échevins dont les noms lui furent nommés sur une liste par M. Edith Lepage. Ces échevins devaient tous voter pour le projet et en face du nom de chacun d'eux étaient apposés les montants de \$4,000, \$3,000, \$2,000, etc.

Après M. Hébert, M. Rodrigue Langlois fut rappelé et raconta la conversation qu'il eut un jour avec le maire Martin, au sujet du projet. Le témoin déclara que M. Martin ne fut aucunement étonné des soupçons dont il lui fit part, en cette occasion, car il ajouta aux remarques de M. Langlois.

— C'est l'affaire-là, c'est pourri. Hébert a \$200,000 là-dedans. C'est le "bunch" à Ménéral qui menait ça. Il m'a dit qu'ils étaient toujours très ensemble et s'informaient de moi si c'était vrai, il me dit les noms de Turcot, Maynard et Ménéral.

M. Langlois termina son témoignage en déclarant que les échevins qui avaient voté en faveur de l'expropriation n'avaient pas tous reçu de l'argent, car certains sont assurément honnêtes, mais qu'ils furent obligés de voter en ce sens afin d'obtenir du patronage pour leur quartier.

LA SEANCE

C'est M. E. Napoléon Hébert qui est le premier témoin.

Interrogé par Me Horace Gagné, l'ancien commissaire commence d'abord par faire l'historique de l'attitude de M. McDonald sur la question des tramways et de la rupture de l'entente qui avait été conclue entre lui et l'autre, en 1915.

M. Hébert affirme n'avoir pas pris l'engagement, car, dit-il, si l'on examine la lettre, on verra que l'ancien commissaire des finances devait consulter l'ancien gérant-général de la "Montreal Tramways" à chaque fois que l'occasion s'en présenterait. M. McDonald, suivant le témoin, voulait ajourner indéfiniment le projet, et c'est sur le refus de M. Hébert que M. McDonald changea d'opinion sur l'affaire de la rue Drolet et menaça même son collègue de publier la lettre que celui-ci donna à M. Renard, le 16 juin 1915.

M. Hébert déclare ensuite que la lettre fut transmise à un journal du soir qui la publia en entier, le 30 juin.

LE PROJET DU MAIRE

Le témoin en vient alors au projet des tramways qui fut présenté, au commencement de 1915, par M. Martin au bureau des commissaires, comme nous l'avons rappelé au début.

Vous n'avez pas à vous demander si ce que vous achetez chez nous vous satisfait. Vous pouvez être certains que vous aurez ce que vous voulez, et que vous le aurez le mieux et le plus rapidement accessible de la rive du lac à Dixie, à Dorval à St-Hubert, à Valois et à Lachine. Nous avons les meilleurs sites, les propriétés les plus améliorées, aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles possibles. Nous offrons cela publiquement et défions qui que ce soit de nous contredire. Faites venir nos brochures illustrées, et profitez de notre offre: achetez maintenant.

MARCEL TRUST COMPANY
180 S. JACQUES
MAIN 3791.
22e année. Actif, plus de \$4,000,000

LES PERFORATRICES

EX-ECHEVIN CORRUPTEUR?

M. RAUL BOLTE, CHEF DES ACHATS ET DES VENTES A L'HOTEL DE VILLE, ACCUSE M. J. LORANGER DE LUI AVOIR OFFERT UN POT-DE-VIN DE \$1,000. — ENERGIQUE DENEGATION DE CE DERNIER.

Comme celle de la rue Drolet, l'enquête sur les perforatrices, qui s'est instituée hier après-midi, devant le bureau des commissaires, est restée prometteuse de sensations. En l'absence de Son Honneur, c'est M. Villeneuve qui présidait, entouré de ses collègues du bureau. Me Paul-Emile Lamarche, du contentieux municipal, conduisait l'enquête, tandis que Mes J. Archambault et A. David y assistaient en qualité de représentants de M. C. E. Martin, celui qui voulait vendre les perforatrices à la ville.

En dépit des témoignages nombreux rendus au cours de la séance, on a dû ajourner à lundi prochain.

HISTORIQUE DE LA QUESTION

Il y a quelques mois, la ville, par l'entremise du bureau des commissaires, décidait d'acheter plusieurs perforatrices. Au cours d'une première transaction, elle s'en procura cinq pour le prix de \$172.50 chacune. Plus tard, elle en achetait d'autres.

Les premières ne causèrent aucune difficulté aux employés commis à leur surveillance. Mais les dernières, après avoir servi quelque temps, refusèrent tout à coup de fonctionner. C'est alors que l'on décida de s'en débarrasser; on venait de constater que ces machines étaient ni plus ni moins que de la pacotille de regrattier. On écrivit donc au bureau des commissaires pour lui mettre au courant de la chose et celui-ci, après une courte discussion, donnait immédiatement instruction de retourner "cette vieille ferraille" à son propriétaire.

Et les semaines se passèrent. Un jour du printemps dernier, le maire apprenait que les fameuses perforatrices étaient encore dans les cours de la ville. Le mercredi suivant, il déclara, en pleine séance du conseil, que "des influences" qui étaient en-dessous de cette affaire, et il promit d'instituer une enquête pour tâcher de les trouver.

Dernièrement, comme la nouvelle s'ébruitait qu'un haut fonctionnaire municipal avait reçu une offre de \$1,000 "pour être favorable à l'achat des perforatrices", ceci précipita les choses, et le bureau des commissaires décida d'instituer au plus tôt l'enquête.

UN DEBUT MONOTONE

Le début de la séance d'hier après-midi fut monotone: il ressemblait fort à celui de l'enquête de la rue Drolet. Les sensations se partageaient le milieu et la fin de l'interrogatoire.

Suit la série des témoins: M. E. Lantôt, voyageur de commerce de la maison Masson, Limitée, est celui qui vendit les cinq premières perforatrices à la ville. L'ingénieur municipal Amireault admit avoir signé un rapport d'expert disant que les machines qu'il voulait acheter de M. C. E. Martin ne valaient pas grand-chose, et 20, une réquisition pour leur achat. Il croyait que ces machines pouvaient subir des réparations.

M. A. Frigon, surintendant de la division nord, déclare que, ces jours derniers, il a reçu un ordre du maire lui enjoignant de transporter hors des chantiers de la ville les perforatrices que M. C. E. Martin avait toujours espéré de lui vendre. Il les a déposées dans la rue Pacifique, mais n'en a pas prévenu M. Martin, parce que la lettre était rédigée de telle manière qu'il croyait que l'avertissement s'adressait à ce dernier.

M. Amiraault continue son témoignage en déclarant qu'il n'a pas eu connaissance d'un compte de \$1,000 qui était présent à la ville par M. C. E. Martin. Il rappelle bien cependant qu'un M. Bernard Mélançon a présenté un compte semblable de \$1,145 seulement, et qu'il a pensé que c'était un pré-nom ou bien que M. Martin avait transporté ses droits à M. Mélançon.

Le notaire Bernard Mélançon affirme à l'avocat de la ville qu'il n'est pas le notaire de M. C. E. Martin et que d'autre part il n'a pas fait le compte dont il est question, ni pris son nom.

Le sous-ingénieur en chef municipal, M. Alexandre Martin, fait remarquer que, comme on lui a dit que ce nom de Martin pouvait prêter à confusion à l'hotel de ville, on avait cru bon de lui substituer celui de M. Mélançon.

M. Casault, du département des achats et des ventes, termine cette première série de témoignages en faisant le récit de ce qu'il sait de l'affaire.

L'HEURE AUX SENSATIONS

M. R. Bolté, surintendant du même département, répète alors devant le bureau des commissaires ce qu'il a dit dernièrement au sujet du \$1,000 qui lui fut offert pour favoriser l'achat des perforatrices Martin. C'est-à-dire qu'il ajouta que l'ouvrage lui fut venu de l'ex-échevin Loranger, qui était censé représenter M. C. E. Martin.

Me Loranger nie catégoriquement ce que vient de dire M. Bolté: il n'a jamais été le représentant de M. C. E. Martin à ce sujet-là, quand à l'ouvrage qui lui a été fait, comment peut-il s'expliquer puisque tous deux sont restés bons amis?

M. Bolté—Sur le serment que j'ai prêté, je jure que je dis la vérité.

Me Loranger—Sur le serment que j'ai prêté, je jure que vous mentez.

M. C. E. Martin donne immédiatement une autre tournure à l'enquête en affirmant que lorsqu'il a offert de vendre des perforatrices à la ville, il en a parlé à M. Loranger, mais que c'était tout simplement pour lui demander de s'informer si cette transaction allait s'effectuer. Il vous?

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

On demande un instituteur ou institutrice possédant certificat ou diplôme modèle de deuxième classe, pour la Saskatchewan, capable d'enseigner le français et l'anglais. S'adresser à J. I. Brûlé, sec-trés., Albertville, Sask.

20 MENUISIERS DEMANDES
Pour Sudbury, Ont.
\$3.00 PAR JOUR
The Laberge Lumber Co.

On demande une servante générale au No 590 St-Denis. Bons gages.

Les étudiants ou autres jeunes gens de bonne famille trouveront, à prix modéré, chambre et pension, à Maison St-Joseph, 109, Lagache-tière-ouest.

A LOUER
Beau plain-pied à louer, rue Amherst, près de l'église Sainte-Catherine, 8 pièces, moderne, bon marché. S'adresser à 394 Amherst. Tél. Est 5269.

A VENDRE
TERRE A VENDRE.—Bonne terre à jardinage, 45 minutes des chars de Montréal, bûche, 80 arpents, en bon ordre, \$3,000; comptant \$1,200, pas pour échange. 681 Rivard.

DIVERS
Anglais garanti spécialité, préparation aux examens, etc.; sexes séparés; jour et soir. Réouverture: 1er septembre. M. Pariseau, 80, Saint-Denis.

REPARATIONS DE MEUBLES
de tous genres, rembourrés avec soin, matelas faits, remis à neuf, plumes désinfectées. Charles Turcot, 707, rue Lafontaine. Tél. Est 5896.

SERRURIER
Découpage de clés Yales Corbin, clés ordinaires, réparations d'armes de feu, parapluies, limage, aiguisage, 283 Dorchester, angle St-Denis. Travail garanti.

ARGENT A PRETER
J'AI A PRETER \$700, \$1,500 à \$50,000 et plus, première hypothèque, propriétés à Montréal. Aussi prêts aux fabricants. Conditions avantageuses. Notaire Lebeau, 120 rue Saint-Jacques. Main 6615.

HOTEL

VICTORIA HOTEL
Québec
H. Fontaine, Prop.
Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce. \$2.00 par jour.

UN LIVRE D'OR LE MARIAGE OU LA GRANDE QUESTION
par M. HAMELIN, curé
2000 vols vendus en 2 mois

Très intéressant et instructif, également profitable aux gens mariés et aux jeunes personnes, garçons et filles. Ce livre DOR, qui a été appelé une MINE D'OR, contient 350 pages, est relié en toile (pleine reliure), et se vend 90 sous, par la poste, \$1.00.

En vente chez GRANGER FRERES, 43, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

jure qu'il n'a jamais du reste tenté ou même pensé d'acheter l'influence des administrateurs de la ville pour effectuer sa vente. Mais il admettra par exemple avoir escompté un billet à M. Thomas Côté, qui lui venait par l'entremise du notaire Arthur Chevrier, et ajoutera aussitôt que cette transaction était tout à fait étrangère à la question qui fait l'objet de la présente enquête.

M. Côté, expliquant ce dont il s'agit, remarque qu'il a dû payer le montant de \$400 qu'il avait endossé. Mais comme il lui était alors difficile de prendre en banque la somme nécessaire, le notaire Ecrément lui a prêté. Il a alors payé, puis il a pris jugement contre celui dont il avait endossé le billet.

UNE MERCURIALE

M. Fernand Roby, journaliste, admet être l'auteur d'une nouvelle dans laquelle, parlant de l'affaire des perforatrices, il disait qu'on chuchotait à l'hotel de ville qu'un certain fonctionnaire municipal y aurait fait \$700. Il a entendu dire que ce dernier était M. L.-J. Primeau, ancien secrétaire du commissaire Côté, mais il donne l'information sous toute réserve.

M. Primeau, qui a été assigné comme témoin par Son Honneur, fait remarquer qu'il veut bien rendre témoignage mais il se demande si sa déposition sera valable puisque ce dernier est absent. Il ajoute qu'il comprend fort bien que, après ce qu'il s'est dit jusqu'ici à l'enquête de la rue Drolet, le maire ne veuille pas présider une enquête. Quant à la déclaration faite par M. Roby, il déclare qu'elle est absolument fautive. Le fait est qu'il n'a pas eu connaissance de la transaction dont il s'agit. En conséquence il voudrait que l'on assigne certains témoins pour qu'il puisse se disculper. Comme ceci n'est pas du ressort de l'enquête, il se voit refuser sa demande.

M. Paul Mercier, ingénieur en chef de la ville, narre à son tour ce qu'il sait de la transaction.

M. Côté, au contraire, déclare à son tour qu'il n'en a appris l'existence que par les journaux pour la bonne raison que ceci concernait le département des achats et des ventes. Me Archambault demande et obtient finalement de faire assigner le maire comme témoin et la séance s'ajourne.

Le NATIONALISTE publie chaque dimanche un feuillet des plus intéressants. Le lisez-vous?

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS
Tél. Main 4571, 4572.
J.-P. BELAIR
AVOCAT — PROCUREUR
CHAMBRE 411
EDIFICE BANQUE D'EPARGNE
180, S.-JACQUES
Bureau du soir: St-Eustache.
Casier postal 358. — Adresse télégraphique, "Nabac, Montréal".
Tél. Main 1250-1251. Codes: Liebers, West. Un.

C. H. CAHAN, C.R.
AVOCAT — PROCUREUR
Edifice Transpiration — Rue Saint-Jacques
LORENZO CAMIRAND
CHAMBRE 12
Edifice Banque d'Hochelaga
Tél. Main 1422

RENE CHENEVERT
AVOCAT
222 Saint-Jacques
Main 4019
GEOFFRION, GEOFFRION et CUSSON
AVOCATS, ETC.
97, RUE SAINT-JACQUES
Edifice de la Banque d'Hochelaga.
Victor Geoffrion, C.R.
Aimé Geoffrion, C.R.
Victor Cusson, C.R.
Phone Main 10.

LAMOTHE, GADBOIS et NANTÉL
avocats, Edifice Banque de Québec, 11, place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3215. J.-C. Lamothé, L.L.D., C.R., Emilien Gadbois, L.L.D., J.-Maréchal Nanté, B.C.L.

MORGAN et LAVERY
AVOCATS — PROCUREURS
Suite 626, 150 S.-JACQUES
Tél. 201. 150 S.-JACQUES, Eadmore, E. A. D. Morgan, Saluste Lavery, B.C.L. M. Lavery a été bary du soir: 1 S. Thomas, Longueuil.

MAURICE DUGAS, LL. L.
AVOCAT
Résidence: 2460 avenue du Parc. Rockland 2459.
Bureau: 382-est, S.-Catherine
Tél. Est 3475

YVON LAMONTAGNE, B.A., LL.B.
AVOCAT
Spécialité: Règlements de successions et de caisses à l'amiable
EDIFICE DANERAND, CHAMBRE 35
angle Ste-Catherine et St-Denis, Montréal
Bureau du soir: de 7 h. à 8 h. 30.
Rés. 1175 S.-Hubert
Tél. S.-Louis 5453

JULES MATHIEU, C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Bureau: 382-est, S.-Catherine
Tél. Est 3475

THEODULE RHEAUME
C. R.
180, RUE S.-JACQUES
Tél. Main 4571 et 4572
Suite 411.
Domicile: Est 1869.
ANATOLE VANIER, B.A. LL.B.
AVOCAT
Tél. Main 213. — Bureau 53
Tél. S.-Louis 5453

GUY VANIER, B.A. LL. L.
AVOCAT
97, rue S.-Jacques. Bureau 76
Tél. Main 2432

NOTAIRES
TEL. S.-LOUIS 504.
A.-H. Barrette
NOTAIRE
70, rue Rachel Est, Montréal
Tél. Main 588.
Résidence: 1877 S.-Catherine Est.
J.-W. BOISJOLI
NOTAIRE
Prêts d'argent, règlements de succession, etc.
84 NOTRE-DAME EST, MONTREAL.

J.-EMERY CODERRE
SEC. TRES. VILLE DE MONTREAL-EST
Résidence: Etude
28, GRANDE ALLEE HOTEL DE VILLE
Montréal-Est
Tél. (résidence) Pte-aux-Trembles 29; (étude) Pte-aux-Trembles 27-2.

LE NOTAIRE ERNEST JASMIN
Argent à prêter, montants \$1,000 à \$50,000, 1re hypothèque. Règlement de succession.
99, RUE S.-JACQUES. Tél. Main 6652.
Rés. 568, Fullum. Lns. 637

J.-H.-H. LIPPÉ
NOTAIRE
180, RUE S.-JACQUES, MONTREAL
Tél. Main 4571. Bureau 411.

J.-ALEX. O'GLEAN
NOTAIRE
90 S.-JACQUES, MAIN 2663
Prêts sur propriété de ville et terre près Montréal

PROULX et PROULX
NOTAIRES
99, RUE S.-JACQUES
Bâtisse Banque Nationale. Tél. Main 2959
W.-J. Proulx, L.L.B. Jos. Proulx, L.L.B.
Bureau du soir: bureau du soir: 283 Ave. Esplanade
Tél. St-Louis 1706. Tél. St-Louis 3350

ELZEAR ROY
NOTAIRE
Prêts sur hypothèques, Achats de créances et autres. Département spécial pour: Administration de Successions et de propriétés; recouvrements (collections); assurances; placement de fonds; agence pour achat et vente de commerce établis ou autres institutions.
206-208, EDIFICE BANQUE DE QUEBEC
No 11 Place d'Armes, MONTREAL.
Tél. Main 5762.

J.-ALBERT SAVIGNAC
NOTAIRE
(autofais de Biron et Savignac)
Spécialité: Examens de titres, règlement de difficultés commerciales, difficultés de famille, successions; placements de capitaux à taux très avantageux. Prêts aux fabricants et aux commissions sociales.
Bureau: 99, rue Saint-Jacques.
Edifice Banque Nationale
Le soir après 7 heures: 822 Sherbrooke Est. Tél. Est 1643

VERSAILLES, VIDRAIRE & BOULAIS, Limitée
BANQUIERS
EDIFICE VERSAILLES 90, RUE SAINT-JACQUES
TELEPHONE MAIN 8746 MONTREAL

NOTAIRES
ROCH-ALBERT BERGERON
NOTAIRE
Domicile: Edifice Duluth
528, Parc Lafontaine, 50 rue Notre-Dame O. Est. Téléphone Main 4399
Bureau: Main 2431

J.-A. NADEAU
Notaire de DUFRESNE et NADEAU
Immeuble "Versailles" MONTREAL
90, RUE S.-JACQUES

DOCTEURS
Dr N. BOUCHER
541, GRAND-TRONC
Tél. : — Victoria 1229.
AUSSI, BUREAU, 1491, NOTRE-DAME OUEST.
Tél. : — Victoria 1229.
SPECIALITES : Maladies des femmes et jeunes filles, obésité, accouchements.

Dr Tancrède BISSONNETTE
DES HOPITAUX DE NEW-YORK
Consultations : 2 à 9 heures a.m., 1 à 3 heures p.m., 6 à 8 heures p.m.
90, RACHEL EST. MONTREAL.
Diplôme en hygiène publique — Heures : 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m.
TEL. S.-LOUIS 3275

Dr Jos.-N. Chaussé
MEDECIN CHIRURGIEN
Maladies de la peau
708, PARC LAFONTAINE, MONTREAL
Angle de la rue Marquette

DR ARTHUR ROY
SPECIALITE : ASTHME ET ECZEMA
427, S.-DENIS, MONTREAL
Heures de bureau : 10 à 11 a.m., 2 à 4 p.m.
Téléphone Est 2610.

GUERISON RADICALE
Maladies nerveuses, épilepsie, danse de St-Guy, hystérie, alcoolisme par traitement rationnel.
Dr EDGAR TURGEON, 419A Parc Lafontaine
Saint-Louis 7697

DENTISTES

Dr NAP. DESJARDINS
CHIRURGIEN-DENTISTE
Autofais de S.-Henri
BUREAU
1111, RUE SAINT-DENIS
Pris Marie-Anne
Tél. S.-Louis 3943

Les DENTISTES GENDREAU
ont transporté leurs bureaux au No 548 rue S.-Denis, angle Cherrier. (Autofais de S.-Laurent). Tél. Est 2016.

Dr HONORE THIBAUT
L. D. S. D. S.
CHIRURGIEN - DENTISTE
321a, RUE RACHEL
(Près Saint-Denis)
TEL. S.-LOUIS. 6092
Bureau: 2788 NOTRE-DAME OUEST
Tél. Ouest 5239

INGENIEURS CIVILS
HURTUBISE et HURTUBISE
INGENIEURS CIVILS
ARPEMENTS-GEOMETRES
EDIFICE BANQUE NATIONALE
99, rue S.-Jacques
TELEPHONES :
Bureau: Main 7614. Résidence: tél. Rockland 2659

COMPTABLE
RODOLPHE BÉDARD
Expert-Comptable et Auditeur
Système de comptabilité, Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3809. Chambre 604, Edifice Shaughnessy.
137, rue McGill, Montréal.

ENTREPRENEURS
J. ACHILLE DAVID
Entrepreneur électricien
100, S.-Paul. Rés. 109-ouest, Lagache-tière
Main 929. Main 3174.

J.-E. MAYER
ENTREPRENEUR
Couvreur en gravois et électricien.
Réparations de tous genres.
1985, RUE BORDEAUX.
Tél. Saint-Louis 1443.

COURTIERS EN ASSURANCES
Résidence
1650, RUE S.-DENIS.
Tél. S.-Louis 4676.

ADOLPHE DAVELUY
COURTIER D'ASSURANCES
représentant de la Great West Vie
160, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 6716

ALBERT LEFORT ASSURANCES
(de tous genres)
Agent spécial de la "London & Lancashire". Représentant de nombre d'autres compagnies, 164 rue Saint-Jacques. Tél. M. 3487. Saint-Louis 3242.

LIQUIDATEURS
Téléphone Bell Main 3285
ERNEST ST-AMOUR
CURATEUR ET LIQUIDATEUR DE FAILLITES
Edifice Banque de Québec
11, PLACE D'ARMES, MONTREAL
Chambres 513 et 514.

OSCAR BEAUCHAMP
CURATEUR, COMPTABLE
ET LIQUIDATEUR
EDIFICE "LA PRESSE", SUITES 13-15.
51, rue S.-Jacques. Montréal, Can.

MEDECIN-VETERINAIRE
J.-H. VILLENEUVE, D.M.V.
(Hôpital de l'Ecole Vétérinaire Laval)
266, RUE CRAIG EST.
Tél. Main 1398.

DIVERS

AUTOMOBILISTES
Pour vos pneus, vos lubrifiants et tous vos accessoires
APPELEZ EST 6879
La Cie d'Accessoires d'Automobiles Renaud
326 Ste-Catherine Est. Ouvert le soir

PNEUS D'AUTOS
REPARATIONS générales de pneus d'automobiles de première classe. Vos vieux pneus usés et jûges par vous inutilisables peuvent être rendus complètement à neuf avec nos recouvreurs incroyables. Demandez notre catalogue. Montréal: Tiro Menders, 305 Hôpital-de-Ville, Montréal.

L'HOPITAL DES PNEUS
Pour tout ouvrage de réparation
658 RUE SAINT-DENIS
Tél. Est 4042. En face rue Cherrier.
Gasoline, Huiles et Accessoires. Prix raisonnables.

Automobile Owners Accessory Co., Limited
Uptown 7476 25A Victoria
Tout pour l'automobile
Gasoline, Huiles, Pneus, Accessoires et Vulcanisation, AIR GRATIS

AUTOS USAGÉS
Le meilleur endroit pour acheter une auto usagée c'est ici, parce que nous passons en revue les autos, et nous garantissons pour un an. Faites venir une liste de nos occasions en fait de routières, autos de tourisme et camions. S'ad. Automobile Clearing House, 111-131-ouest, Sainte-Catherine. Ouvert le soir.

Achetez vos pneus et accessoires auto chez
GEO. GRENIER, 415 rue Bleury
Le meilleur prix à Montréal
pour réparation de PNEUS
Tousjours ouvert. Tél. Up. 7303

RECOUVREMENTS
faits à commission par tout le Canada. On ne compte rien, et nous garantissons pour un an. Faites venir une liste de nos occasions. Charles Hannan, Main 3034, Chambre 11, 14, rue St-Jean, Montréal, Canada.

RÈGLEMENTS DE COMPTES
MARCHANDS, ouvriers et journaliers, toutes vos dettes seront payées moyennant des paiements échelonnés, sans aucun intérêt. Vous transigerez avec moi seulement. Lemieux, 57, Boulevard St-Joseph Ouest.

Est 3412-3267. 221, Ave Hôtel de ville
LA CIE D'EXPRESS E. ROCHON, LIMITEE
Tous les genres de transport, emballages, manutention, plans, coffres-forts et machineries, attention spéciale. La nuit et le dimanche appeler 221-3267.

VOITURE A LOUER — Est 1893

LES BALKANS

L'INVASION DE LA BULGARIE

LES MOSCOVITES MASSENT UN TRES GRAND NOMBRE DE SOLDATS SUR LA FRONTIERE DE LA ROUMANIE ET SUR LES RIVES DU DANUBE, AFIN D'ENVAHIR LA BULGARIE.

Londres, 25. — Les Russes ont concentré un grand nombre de troupes sur la frontière de Roumanie et sur les rives de la partie russe du Danube, dans le but d'envahir la Bulgarie par voie de Dumbudja, selon une dépêche de Budapest au Morning Post, lequel cite l'Azest. L'Azest signale en outre de puissantes troupes roumaines rassemblées sur le bas Danube et le Pruth.

La situation reste encore obscure sur le front de Salonique, mais il ne s'est apparemment pas produit de changement important dans les positions des belligérants depuis que les Bulgares ont refoulé les alliés des Alliés, au commencement de l'offensive. On n'a pas reçu d'autres rapports, touchant l'attitude de la Roumanie, et l'intérêt se concentre principalement sur la situation en Grèce. Selon des messages d'Athènes, les volontaires grecs accourent à Seres de toutes les parties du pays, pour prendre les armes contre les Bulgares. Faute de renseignements officiels, les rapports sont contradictoires pour ce qui est de savoir si oui ou non les Grecs et les Bulgares ont été déjà aux mains. Des rapports reçus dans la capitale hellénique disent qu'on se bat depuis quelques jours à Seres.

On mande d'Athènes à l'agence Reuters : Un député de Florina, ville située à 10 milles au sud de Monastir, est arrivé, hier, de Sorovich. Il déclare que les Bulgares ont fait leur avance sans rencontrer de résistance, car de Sorovich au sud, les Alliés avaient des détachements sans importance, sans artillerie et destinés simplement à arrêter le commerce de contrebande. La population de Florina a fui du côté de Sorovich.

Un bulletin officiel de Londres disait, hier, que ni les Bulgares, ni les Alliés n'ont tenté de prendre vigoureusement l'offensive, mercredi. Les combats d'artillerie se continuent, mais il n'y a pas eu d'action d'infanterie.

Le communiqué officiel d'hier de Sofia rapporte qu'à l'extrémité occidentale du front macédonien, les Bulgares ont vaincu les Serbes et les ont contraints de reculer. Ils ont capturé plusieurs positions. Dans le secteur de Florina, ils ont occupé Kastour et Kastoria, le 23. Au sud-est de Florina, le 21, ils se sont emparés d'un pic puissamment fortifié, et le lendemain, ils ont marché contre les Serbes, le long du Vardar.

LE CANADA

RIEN DE NEUF SUR LE FRONT

NOTRE REPRESENTANT NE SIGNALE QUE QUELQUES ESCARMOUCHES.

Ottawa, 25. — Les autorités militaires ont reçu la dépêche suivante de leur représentant officiel : Peu de faits saillants ont caractérisé les dernières opérations sur les lignes canadiennes. Tout est calme ; souvent, les clairs de lune ont empêché le travail efficace de nos patrouilles.

Cependant, deux escarmouches ont été livrées, l'une au détachement du régiment Royal Canadien, sous le commandement du lieutenant Bole, l'autre par un bataillon de Toronto ; elles ont toutes deux pleinement réussi, un seul homme a été tué.

Le major général sir Sam Hughes a rendu visite au corps canadien au cours de la semaine. Il a adressé la parole à plusieurs bataillons pendant une parade et a visité divers points d'intérêt, dans la région de l'armée canadienne.

Sir E. A. H. Alderson, inspecteur général des troupes anglaises, décrit, dans un rapport aux autorités canadiennes, la condition exceptionnelle et l'aspect imposant des troupes de la quatrième division canadienne, qui vient d'arriver sur les lignes de feu.

L'inspecteur général a passé les troupes en revue et a constaté leur parfait entraînement comme leur équipement complet. Les hommes sont tous d'un physique excellent, armés du meilleur esprit de discipline. Il a félicité le général Watson, commandant de la division, du bon état de ses soldats.

ON ARRETE L'UN DES COMPLICES

L'un des apaches qui avaient enlevé la jeune Herminio di Nardo, fille d'un fermier italien domicilié près de Verdun, vient d'être arrêté, hier après-midi. Il s'appelle Carmelo di Luca. L'agent Colongelo, soupçonnant que la jeune fille avait été détenue dans une certaine maison de la rue Marie-Louise, près de la rue Emery, s'accrocha de vêtements de travail et se barbouilla la figure pour y faire une excursion de reconnaissance. Ayant acquis la certitude que ses soupçons étaient fondés, il se présenta à la bonne femme tenancière lui répondant que les quatre hommes se tenaient près d'une confiserie, rue Workman, attendant une victime. Colongelo s'y rendit et put mettre la main sur le prévenu di Luca qui admit sa complicité en disant qu'il avait été forcé de ce faire par les autres hommes.

Diogene cherchait des hommes. En ce temps-là, le NATIONALISTE ne paraissait pas. Il y a des hommes, aujourd'hui.

FRANCE

MAUREPAS EST AUX FRANÇAIS

LES POILUS FONT UNE AVANCE DE DEUX CENTS METRES SUR UN FRONT D'UN MILLE ET QUART. — LES ANGLAIS CAPTURENT 300 VERGES DE TRANCHÉES.

Londres, 25. — Selon les rapports officiels de Paris et de Londres, les Français et les Anglais, frappant simultanément, ont fait des gains substantiels sur la Somme. Maurepas est tombé aux mains des Français qui ont avancé sur plus de deux cents verges au-delà de cette ville sur un front de un mille et quart. De leur côté, les Anglais signalent une avance de trois cents verges au sud de Thiepval, ainsi que la capture de plusieurs prisonniers.

Par la prise de Maurepas, Cléry se trouve presque complètement cerné et les Français se trouvent du même fait devant l'important centre de chemins de fer de Comblès. Thiepval est dans la même position que Cléry, et le front des alliés, tel que décrit par Paris et Londres, a maintenant l'apparence d'une longue scie, entre les dents de laquelle les Allemands détiennent avec ténacité les ruines de plusieurs villages.

Les dépêches venant de la Somme indiquent que les Français se préparent à étendre leur offensive sur une nouvelle distance de quatre milles au sud de leur présente ligne de bataille. Ils ont ouvert, d'Estrees à Lassigny, rapporte-t-on, une violente canonnade. On dit que ce bombardement a atteint en cet endroit, durant les deux derniers ours, une intensité sans précédent.

Du côté des Français, le duel d'artillerie se continue dans le secteur d'Estrees et de Lihons. Sur la rive droite de la Meuse, l'ennemi a lancé plusieurs attaques à la grenade, entre Thiaumont et Fleury. Elles ont toutes échoué. Les Poilus ont légèrement progressé au-delà de Fleury, à l'est. Pendant la journée, les Français ont fait 300 prisonniers dans ce secteur.

Au nord de Bazentin-le-Petit, les Tommies ont facilement repoussé une attaque dirigée à coups de bombes.

CARACTERE METHODIQUE DE L'OFFENSIVE DES POILUS

Paris, 25. — Les derniers rapports reçus de la Somme font ressortir le caractère méthodique de l'offensive française. Instruit par l'expérience du passé, le général Foch ne laisse rien au hasard ; il n'entreprend aucun mouvement sans avoir pris toutes les mesures qui assureront son entière mise à exécution.

Les récentes contre-attaques des Allemands et une activité de leurs avions qui ne s'est pas vue depuis le début de juillet, indiquent que non seulement l'ennemi a reçu des renforts, mais qu'il est déterminé aussi à enlever coûte que coûte l'avance française. Conséquemment depuis 72 heures, les Français ont opéré contre le front leutou, de Guillemont à Soyecourt, un bombardement qui surpasse tous les précédents, disent les témoins oculaires.

D'abord ils ont surtout enfoncé les collines séparées par de profondes vallées qui y a au nord de la Somme, et puis, après 24 heures, le terrain plus plat qui s'étend au sud de la rivière, et le long du front allant de Lihons vers Lessigny. Le bombardement des boyaux de communication a rendu impossible l'envoi de vivres ou de renforts dans les tranchées allemandes. L'ennemi ne pouvait s'échapper et ses pertes ont dû être exceptionnelles. Les tranchées étaient remplies de troupes, spécialement aménées en vue de contre-attaques.

Suivant le correspondant de la "Liberté", les Français bombardent les positions allemandes d'Estrees à Lassigny, soit une distance d'environ 30 milles. Ce tir destructeur attire les pilotes ennemis au-dessus des lignes françaises. Ils veulent apparemment localiser l'artillerie.

ARRETE APRES UN AN DE RECHERCHES

BEBE LEPINE, QUI S'ETAIT ESCAPPE DES CELLULES DE LA SURETE, TOMBE ENTRE LES MAINS DE LA POLICE.

Après avoir joui de sa liberté près d'un an, après son évasion sensationnelle des cellules de la Sûreté, Bébé Lepine vient d'être écroué de nouveau au poste de police. Il était à cuver paisiblement son vin au parc Vigier, quand l'agent qui était de faction crut reconnaître en lui le fameux Lepine recherché depuis si longtemps. L'arrestation eut lieu par une patrouille publique et fut part de ses doutes à son supérieur. Après informations à la Sûreté, on finit par identifier le prévenu.

"Bébé" Lepine avait été arrêté il y a huit mois, pour vol avec effraction, et s'était échappé des cellules de la Sûreté en compagnie des nommés Saint-Jean et Dupont, après avoir limé les barreaux de la cellule cocher, rue Fairmount, près de la rue Waverley.

M. Bertrand eut à peine le temps de les apercevoir qu'il fut assommé d'un coup de garette et tomba sur le trottoir, baignant dans son sang. Aussitôt les apaches lui enlevèrent son épi de cravate sertie de diamants et évaluée à \$500.

La sûreté informe.

ETATS-UNIS

LA CRISE TOUTE A SA FIN

AU DIRE DE L'UN DES PRESIDENTS DES CHEMINS DE FER LA QUESTION DES CHEMINOTS PEUT ETRE REGLEE EN VINGT MINUTES. — L'OCTROI DE LA JOURNEE DE 8 HEURES.

Washington, 25. — Les objections qui se sont fait jour hier soir, à une réunion de présidents et de gérants des compagnies de chemins de fer, contre certains aspects du plan provisoire ébauché par un comité de 8 présidents qui étudie le moyen de conjurer la menace d'une grève générale, ont fait ajourner encore le règlement de la question. Les délégués se sont séparés pour se réunir encore aujourd'hui. Ainsi que l'a dit un président, la situation est telle qu'on peut régler la question en 20 minutes ou qu'on peut en renvoyer la solution à la semaine prochaine.

Le plan que le comité spécial a formulé après avoir pris la situation en considération pendant une semaine comporte l'octroi de la journée de 8 heures aux cheminots, mais exige du gouvernement de donner l'assurance qu'il fera tous les efforts possibles pour relever les taux de transport afin de donner compensation aux compagnies, et de donner en plus l'assurance qu'il demandera au congrès d'adopter une loi portant que dans l'avenir une commission d'enquête réglerait les différends entre ouvriers et patrons.

On n'a pas encore soumis le plan en entier à l'exécutif et aux gérants, mais on en a discuté plusieurs points au cours des diverses conférences. Les principaux arguments qui ont fait valoir contre l'établissement d'une commission permanente chargée de conjurer ou de régler les grèves, c'est qu'il est presque certain que les ouvriers combattent ce projet au congrès, et que M. Wilson tout en étant prêt à appuyer maintenant une telle mesure, ne sera peut-être pas en état de le faire, quand on la présentera.

Les représentants des syndicats de cheminots qui ont entendu parler de cela hier s'y sont déclarés clairement opposés. Parmi les présidents, on a parlé d'un contre-projet voulant que les questions de grèves soient du ressort de la commission du commerce entre Etats, et que cette commission ait autorité pour enquêter et pour faire publiquement rapport sur le résultat de son investigation. La grève ne pourrait pas éclater pendant l'enquête.

Le comité de 8 membres a provisoirement accepté le plan du comité spécial, et on l'a discuté hier à la Maison Blanche. On en a communiqué la substance aux représentants des employés par l'entremise de M. Chambers, du bureau de médiation et de conciliation.

Il semble entendu que les présidents ne tiennent pas à empêcher la formation d'une commission relative au règlement des futurs conflits ouvriers. Les principales difficultés semblent provenir de la question de la journée de 8 heures, et de la façon dont les présidents et les gérants pourront compter sur une augmentation des taux de transport. On rapportait hier soir que certains comités exécutifs ont encore indécidablement opposés à l'octroi de la journée de 8 heures, en toute circonstance, et qu'ils tenteront peut-être aujourd'hui d'imposer une décision qui mettrait fin aux pourparlers.

RUSSIE

DIVISION TURQUE MISE EN FUITE

LES MOSCOVITES ACCOMPLISSENT DE NOUVEAUX EXPLOITS.

Petrograd, 25. — L'activité des troupes russes se concentre maintenant en Arménie orientale où les armées du grand-duc Nicolas opèrent des prodiges de valeur ; elles se sont emparées de la ville de Mush, après l'avoir perdue, le 8 août dernier, au cours d'un très vif engagement.

Elles ont également progressé dans la région de la ville jusqu'à Rachia, où elles ont dispersé la quatrième division turque ; deux régiments complets au total de 2-300 hommes ont été faits prisonniers ; les Turcs ont perdu un fort matériel de guerre et bon nombre de canons de siège et de campagne.

Cependant, le combat sur les rives de la Skokhod, en Galicie, ne diminue pas d'intensité ; les troupes allemandes se sont portées à l'attaque dans la région de Rudkovo, Cheroische, au nord-est de Kovel, avec une grande vigueur, mais en dépit de leurs efforts répétés, les colonnes d'attaque durent se replier et revenir à leurs bases, afin d'éviter une extermination complète de la part des batteries russes, mises en pleine activité.

La situation n'offre pas de changement aux autres parties du front.

INTERRUPTION AU SQUARE DOMINION

Comme tous les soirs, les militaires du Irish Canadian Rangers ont tenu leur assemblée habituelle de recrutement aux "tranchées" du square Dominion, hier soir, nonobstant les troubles survenus dans l'après-midi.

Un grand nombre d'agents et de soldats étaient disséminés ça et là dans les rangs des auditeurs. Cependant malgré toutes ces précautions prises, les sentiments plus ou moins hostiles de la foule ont percé par plusieurs incidents survenus. Il y eut quelques interruptions étouffées aussitôt par la concentration de tous les militaires vers les interrupteurs pour les empêcher de continuer leurs remarques. Il n'y eut cependant aucun désordre sérieux.

COURRIER DE QUEBEC

DEMISSION A L'HORIZON

LE CHEF DES POMPIERS PRENDRA BIEN TOT SA RETRAITE. — CINQ ECHEVINS FONT LA LUTTE POUR LUI SUCCEDER. — NOUVEAUX NOMS GEOGRAPHIQUES. — SOLDAT LIBRE.

(De notre correspondant)

Québec, 25. — Le chef Hamel, de la brigade des pompiers de Québec, va donner sa démission dans le cours du mois prochain, la maladie le mettant dans l'impossibilité de continuer à occuper ce poste. La question de son successeur ne sera pas des plus faciles à régler pour le conseil municipal, s'il faut en croire les prévisions. Cinq membres du conseil ont manifesté clairement, parait-il, leur intention d'être candidats à la position. Parmi ceux-là sont les échevins Bois et Gailbois, qui représentent tous les deux le quartier Limoilou, l'échevin Glode, qui représente le quartier St-Jean. Avec le choix de l'un de ces aspirants — il n'est guère facile de dire lequel — se sera, car chacun se prétend le plus fort. Il faudra nommer un chef, admettant que lui, sera le véritable chef des pompiers au feu, pendant que l'autre deviendra purement et simplement chef de bureau. Ce sera, suivant la rumeur, la façon dont on remplira la vacance créée par la démission du chef Hamel.

Les sous-chefs Donnelly et Talbot sont ceux que l'on mentionne comme chef-adjoint.

NOUVEAUX NOMS GEOGRAPHIQUES

La Commission de Géographie de Québec vient de suggérer au service des arpentages de la province de donner les noms de Beaudet, Dumais, Leclercq et Joffre aux quatre nouveaux cantons que l'on va créer dans les régions du lac St-Jean et de Matane. Ces cantons seront ainsi dénommés en souvenir de l'Elisée Beaudet, ancien député du Saguenay, et promoteur du chemin du Québec et Lac St-Jean, de Horace Dumais, arpenteur géomètre de grand mérite, du R. P. Leclercq, récollet missionnaire, et du général Joffre, commandant des armées alliées dans l'Ouest.

VENTE D'UN REMORQUEUR

La Commission du havre de Québec a vendu au gouvernement anglais, le remorqueur "Laval". Ce navire est à subir des réparations et partira prochainement pour l'Angleterre. On est à recueillir un équipage pour ce voyage.

VOLONTAIRE RELACHE

Le lieutenant Daigle, qui devait comparaître, hier, devant le tribunal, pour mépris de cour, ne l'a pas fait, l'ordonnance de la cour n'ayant pu lui être signifiée, avant-hier, à Val Cartier où il était absent. Hier matin, la cour a été informée que le jeune Beaulieu, dont il s'agissait d'obtenir la libération du service militaire avait été renvoyé du service. Il est peu probable, après cela, que le procureur du demandeur insistera pour faire appliquer contre le commandant du 168ème régiment l'application de la règle nisi.

HORS DE COMBAT

CENT TRENTE-SEPT NOMS SUR LES DERNIERES LISTES.

Ottawa, 25. — Sur les listes des hors-de-combat, publiées cette nuit, par les autorités militaires et qui contiennent 137 noms, figurent les noms de treize soldats de Montréal et de 8 autres de nationalité canadienne-française.

Tués : lieutenant Kenneth Turnbull, 327 rue Peel, Montréal ; lieutenant Frédéric Robinson, Granby, P. Q. ; Thomas Bashley, 50 rue York, Montréal ; capitaine John Wadey, 2473 rue Hutchison, Montréal.

Mort prisonnier de guerre : Arnold Gilles, Chilliawach, C.A. Morts de leurs blessures : capitaine Charles W. Cornwall, 497 rue Nicolet, Montréal ; Paul E. Leblanc, 71 rue Plessis, Montréal.

Blessés : Capitaine John Partridge, 178 rue Burgess, Montréal ; capitaine Anthony Roberts, 336 rue Charbon, Montréal ; Robert Best, 85 rue Manufacture, Montréal ; Geo. Babire, 173 rue Canning, Montréal ; Robert Woodall, 882a rue Sainte-Catherine ouest, Montréal ; Philippe Harbist, 623 rue Garnier, Montréal ; Herbert Jobson, 2135 rue Saint-Dominique, Montréal ; Alex. Marquis, Welland, Ont. ; Emile Dufresne, Saint-Prime, P.Q. ; Euclide Charron, Scottsville, P.Q. ; Jean Gallant, Milnick, P.Q. ; Arthur Fontaine, 41 rue Saint-Pierre, Saint-Hyacinthe, P.Q.

Retourné au front : lieutenant Wilson E. Dutton, aux soins du Montreal Trust Company, Montréal.

LES GRANDS LACS CANADIENS

A cette saison, l'idée d'un voyage par eau s'impose à tous. Le touriste et l'homme d'affaires apprécieront également ce genre de voyage. Au voyageur en route pour l'Ouest canadien, la route des lacs offre une diversion agréable.

A ce propos, la route des Grands Lacs du Pacifique Canadien offre des avantages tous spéciaux sur ses splendides navires qui naviguent entre Port McNicoll, Owen Sound, Sault Ste-Marie, Port Arthur et Fort William, et avec la ville de Toronto comme attraction intermédiaire.

S'adresser à tout agent du Pacifique Canadien, ou aux bureaux des billets : 141-143 Saint-Jacques. Tél. Bel Main 8125 ; Hôtel Windsor, gare Place Viger et de la rue Windsor. (réc.)

LE FEU FAIT DOUZE VICTIMES

RAVAGES DES FEUX DE FORÊT, DANS LE DISTRICT DE COBALT.

Cobalt, Ont., 25. — Douze personnes au moins ont perdu la vie dans les feux de prairies qui ont ravagé le nord du district, mardi. Le danger d'une nouvelle destruction est pratiquement pressenti, la pluie abondante d'hier après-midi ayant eu l'effet d'éteindre presque tous les feux couvant dans le district. A part les pertes de vies, les dommages à la propriété causés par l'incendie de mardi ont été très lourds. Le feu balaya deux ou trois des plus vieux cantons du district : Harley, Hudson et Diamond, brûlant pratiquement tout sur son passage. Mme Arthur McKenzie et ses six enfants, âgés respectivement de trois mois à dix ans, cherchèrent refuge dans une vieille maison de bois, mais l'incendie brûla la charpente supportant le toit de terre qui s'écroula sur eux.

L'hôpital Lady Minto fut en grand danger pendant un temps, et plusieurs femmes et enfants quittèrent la ville.

Environ soixante fermiers ont perdu leurs moissons. A la mine de Casey Cobalt, un wagon chargé de femmes et d'enfants, se mit en route pour New Liskeard, mais fut devancé par les flammes, jusqu'à ce qu'on ait atteint un champ ouvert, où tous furent forcés de se coucher le visage enveloppé d'une serviette humide, et de fester ainsi pendant plus d'une heure.

Quelques-uns des décedés sont : Robert Woodall, fermier, township Casey ; Mme Woodall, township Casey ; Mlle Wellwood, garde-malade, Toronto ; John Thomas, fermier, township Casey.

L'ANGLETERRE MENE LA GUERRE

LE COMITE DE PAIX ALLEMAND DIT QUE LA GRANDE-BRETAGNE VEUT DETRUIRE L'ALLEMAGNE POUR S'ASSURER LA DOMINATION DU MONDE.

Berlin, 24, via Londres, 25. — Le comité de paix indépendant, qui représente en Allemagne l'élément extrémiste en faveur de la guerre, publie une proclamation sur les conditions de paix qui pourraient être imposées au gouvernement allemand.

La proclamation fait remarquer qu'en dépit du fait que les Allemands et leurs alliés détiennent trois royaumes en leur pouvoir, les puissances de l'Entente entretiennent l'idée de détruire l'empire allemand.

"Nos ennemis ne réussissent pas, poursuit-elle. Ils n'ont accompli qu'une seule chose jusqu'ici, c'est de nous forcer à considérer l'Angleterre comme notre principal et plus dangereux adversaire. L'Angleterre a fait l'union de nos ennemis, elle les conduit ; d'elle ils dépendent, et dépendront davantage après la guerre. Sur les ruines de notre empire, l'Angleterre espère déployer le drapeau de la domination mondiale anglo-saxonne."

Cette proclamation prétend que le territoire russe qui s'étend de la Baltique à la Volhynie, doit faire partie de l'empire allemand, pour servir de rempart contre les aspirations de la Russie qui cherche à détruire l'Allemagne. Il faudra se souvenir également des idées de revanche de la France, dans les changements qui s'effectueront dans l'Ouest.

La Belgique, à l'avenir, sera un rempart soit contre l'Allemagne, soit contre l'Angleterre, de sorte qu'il faut exiger des "garanties sérieuses" de ce côté. La proclamation rappelle ici les paroles du Dr Pierre Spahn, chef du centre catholique allemand, qui disait au Reichstag : "La Belgique doit demeurer au pouvoir l'Allemagne militairement, économiquement et politiquement."

La proclamation se termine ainsi : "Les intentions de l'Angleterre nous menacent d'un esclavage politique et économique. Elle s'attache à notre vie comme peuple et comme Etat, à notre culture et à nos institutions. Avec énergie nous devons imposer la paix à cet ennemi sans égard aux conséquences. Ne laissons pas se vérifier ce fait que nous gagnerions toutes les batailles, mais que l'Angleterre gagnera la guerre. Avant von Hindenburg, nous dirons : il ne s'agit pas de frapper un coup, mais de remporter la victoire."

ON DECOUVRE LE SQUELETTE D'UNE BALEINE

Des ouvriers à l'emploi de la compagnie Queen City Oil, ont découvert, mardi, le squelette d'un cachalot, mort près de la Pointe-aux-Trembles, à l'époque où ces environs étaient baignés par l'Océan Atlantique.

Les hommes étaient à creuser des canaux sur la propriété de la compagnie, lorsqu'on fit cette découverte. Le contremaître averti M. Edward Ardley, conservateur du musée Redpath, et celui-ci est l'as occupé depuis deux ours, à débarrasser les os de la terre qui l'enserme. Le spécimen mesure environ dix pieds de longueur et le squelette est presque intact. Le nom scientifique de l'animal est Beluga Catodon. C'est un carnivore pourvu de dents au lieu des fanons, comme la plupart des baleines. M. Ardley dit hier soir que le musée Redpath possède maintenant le squelette de quatre cachalots et qu'il s'en trouve un autre dans un musée de la Nouvelle-Ecosse et un autre aussi à Ottawa. Il y a quelque trente ans, on trouva à Smith's Falls, Ontario, le squelette d'une énorme baleine, de même que le squelette d'un mastodonte.

On sait que l'emplacemement actuellement occupé par Montréal fut autrefois couvert par la mer et la glace, à des époques différentes.

La rue Sainte-Catherine, la rue Sherbrooke et l'avenue des Pins furent des grèves, à différentes périodes, comme l'ont prouvé les coquillages découverts par les ouvriers en creusant des excavations.

FUMEZ LE TABAC CANADIEN

HEROS

Il est très bon et ne laisse pas de mauvaises odeurs
Contre mandat-poste de 75 sous nous en expédions un livre.
La St-Jacques Tobacco Packing, Co. Ltd., St-Jacques, Co. Montcalm, Qué.

Exposition de Sherbrooke

SHERBROOKE, P. Q.

DU 2 AU 9 SEPTEMBRE

Excursions à bon marché — Admission 25c
L'EVENEMENT DE L'ANNEE

SYDNEY E. FRANCIS, Sec.

QUEBEC VAL CARTIER

Hotel Lac Saint-Joseph

9.30 a. m., tous les jours, excepté le dimanche. Wagon-buffet-salon
11.30 CHAQUE SOIR, WAGONS-LITS MODELES

EXPOSITION DE QUEBEC du 26 août au 2 septembre 1916

Départ du 26 août au 1er septembre inclusivement ; la limite du retour est fixée sept jours de la date de la vente, mais pas plus tard que le 4 septembre 1916.

Pour les billets, réserves, etc., adressez-vous au bureau des billets de la ville, 230 rue Saint-Jacques, ou à la gare, rue Sainte-Catherine est. ...

MAISONS D'EDUCATION

COLLEGE ST-JOSEPH

A BERTHIERVILLE, P. Q.

Cours élémentaire, intermédiaire et commercial bilingues

Rentrée des élèves, le 7 septembre

J. A. CHARBONNEAU, C.S.V. Dir.

PENSIONNAT DE VIAUVILLE

51, RUE ADAM.

Entre la 2e et la 3e avenue

Sous la direction des Sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie

ENTREE LE 5 SEPTEMBRE

PENSIONNAT STE-AGATHE DES MONTS

dirigé par les Filles de la Sagesse, cours élémentaire modèle et académique, français et anglais. Rentrée des élèves le 4 septembre 1916.

Collège du Sacré-Coeur

SUDBURY, Ont.

Collège classique dirigé par les Pères Jésuites, affilié à l'Université d'Ottawa, cours classique bilingue, cours préparatoire anglais et français, matières commerciales enseignées durant le cours classique.

L'examens dit de "Entrance" pas nécessaire

RENTREE, LE 6 SEPTEMBRE

Pour plus d'informations, s'adresser au REV. PÈRE N. PARE, S.J., recteur.

Collège du Sacré-Coeur, Sudbury, Ont.

COLLEGE DE VALLEYFIELD

VALLEYFIELD, Qué.

Sous la direction des prêtres séculiers

Cours classique, Cours commercial anglais et français. Rentrée des élèves le 7 septembre.

Collège Commercial VARENNES

Pensionnat sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes.

RENTREE LE 5 SEPTEMBRE

Collège Notre-Dame

COTE DES NEIGES

pour les enfants de 7 à 12 ans. Réouverture le mardi, 5 septembre.

EXCURSIONS AU BORD DE LA MER

Départ 25, 26, 27 août 1916

Limite de retour le 11 septembre 1916

Kennebunkport	\$9.30
Kennebunk Beach	\$9.25
Old Orchard	\$8.80
Portland	\$8.50
Sacramento Beach	\$8.70

9.25 A.M., tous les jours, dimanche excepté, 9.00 P.M. Tous les jours pour Kennebunk et 9.00 P.M. tous les jours excepté le samedi pour Kennebunkport et Kennebunk Beach.

Wagon-lit et wagon-salon directs

Bureaux des billets : 141-143 Saint-Jacques. Tél. Bel 8125 Hôtel Windsor, gare Place Viger et de la gare Windsor.

LA VIE SPORTIVE

LE NATIONAL AFFIRME HAUT SON PATRIOTISME

LA JOUTE DE SAMEDI AU TERRAIN DE MAISONNEUVE DEVRAIT VOIR LALONDE ET SES HOMMES REMPORTER UNE GLORIEUSE VICTOIRE SUR L'OTTAWA. — SIR WILFRID OU M. R. LEMIEUX METTRA LA BALLE AU JEU.

Quand le National rencontrera le Ottawa, samedi, le 26 courant, au terrain du National, la moitié des recettes brutes sera donnée au 150^e régiment canadien-français d'outre-mer, actuellement à Val Cartier, en préparation pour le service d'outre-mer.

M. A. L. Caron, président de l'Association Nationale, a généreusement fait cette contribution pour aider nos braves du 150^e. Leur commandant, le Lt-col. H. Barré, de retour du front, a été dernièrement fait chevalier de la légion d'honneur.

Cette partie est pour une bonne œuvre et le public devrait se montrer patriote, en assistant à cette joute qui promet d'être très mouvementée. Sir Wilfrid Laurier ou M. Rodolphe Lemieux mettra la balle au jeu.

Le National a terminé hier soir

LA NOUVELLE PISTE SERA INAUGUREE LUNDI PROCHAIN

TOUT SERA PRET POUR LA REUNION QUI COMMENCERA LE 28 A LAPRAIRIE. — LES OFFICIERS SONT TOUTS DES EXPERTS.

Le meeting d'inauguration de la nouvelle piste de courses du Jockey Club Kempton à Laprairie commencera lundi prochain. Les ouvriers sont à mettre la dernière main aux préparatifs de cette réunion et tout sera enfin prêt lorsque le clairon annoncera le départ de l'épreuve inaugurale. Toutes les écuries sont maintenant terminées et la grande estrade qui pourra contenir 2,500 personnes est complètement achevée.

Les nominations des officiers des courses ont été faites hier, et comme le public pourra s'en rendre compte, ce sont des experts à qui l'on a confié la charge de conduire cette réunion. M. Martin Nathanson qui est reconnu comme l'un des meilleurs officiers de toute la série en Amérique sera le président des commissaires et aura pour associés MM. F. Calder et E. C. St-Père, deux locaux qui ont acquis une belle expérience depuis quelques années. M. Charles Campeau sera juge en chef avec M. Elmer W. Ferguson, comme assistant. Jim Milton, le starter des dernières courses de Hawthorne à Chicago et le juge au départ des pistes de Havre-de-Grâce, de la Havane, du King Edward et autrefois de Dor-

QUE FERA MALCOLM FRASER CONTRE LES CHAMPIONS ?

LE FAMEUX LANCEUR DES STARS VEUT FAIRE MORDRE LA POUSIERE AUX CRESCENTS, DIMANCHE. — UNE JOUTE EMOUVANTE EN PERSPECTIVE. — INDIENS VS LA CASQUETTE.

La grande rencontre entre les Stars et les Crescents, au parc Delorimier, soulève un intérêt énorme, et on calcule que des milliers de spectateurs s'y porteront. On ne se dissimule pas que cette rencontre est la plus importante de toute la série, et les intérêts en jeu sont excessivement considérables. Les Stars sont en pleine lutte pour le championnat de la Ligue de la Cité, et ils ne sont qu'à deux parties des champions, qui détiennent la tête de la ligue. Les Crescents redoutent fort l'ascension des Stars, et depuis que Cecil Hart a fait l'acquisition de Malcolm Fraser, le fameux lanceur des Indiens, les équipiers de Hart sont devenus extrêmement dangereux.

La bataille d'après-demain sera donc l'une des plus émotionnantes et des plus enlaidies encore vue à Montréal depuis bien longtemps. Pour ceux qui connaissent la détermination de M. Cecil Hart, on sait que ce sportsman n'épargne rien pour mener son club au succès, et Cecil ambitionne d'arriver champion; c'est assez dire quelle lutte il livrera à Bob Stornach, le champion actuel. Fraser lancera contre Gilbert, et ces deux étoiles du Vermont se feront une lutte sensationnelle. Oscar Major et le "petit" Bélec comme arrières, rivaliseront d'ardeur pour briller, et dans tous les départements, la lutte sera chaude, ardente et acharnée.

La première partie mettra aux prises les clubs la Casquette et les Indiens. On verra pour la première fois Lefty Spear, ci-devant des Stars, lancer pour les Indiens, contre Ralph, de la Casquette. Ces deux excellents lanceurs se feront une grande lutte, que tous voudront voir. Alors donc par milliers, dimanche, à Delorimier, assister au meilleur programme de la saison.

LES EPREUVES CLASSIQUES A BLUE BONNETS

Le stake Champlain à réclamer qui sera disputé le jour de clôture de la réunion d'automne de Blue Bonnets a réuni une très bonne classe de chevaux. La liste des inscriptions s'est close avec 35 engagements, dont plusieurs ont fait sensation cette année dans le circuit canadien. Plusieurs autres apparaîtront pour la première fois à Montréal. Top o' the Mornin, Kewassa et Straith qui ont participé du groupe se sont distingués en gagnant plusieurs épreuves successives depuis le commencement de la saison. Les chevaux nés et élevés au Canada sont également bien représentés ainsi que plusieurs importés qui ont fait sensation depuis leur arrivée d'Europe. Les gagnants de cette épreuve depuis 1902 sont les suivants: Goez Fast, Great Hevanes, Starbottle, Beaucoup, Edda, Henry Ritte, Water Lady et A. N. Akis.

Voici la liste des inscrits dans la prochaine course:

Prohibition, Water Lady, Father Riley, Tronhill, Wiseman, C. M. Miller, Nagel, Astrologer, Sharp Frost, Sands of Pleasure, Scrutiner, Splutter, Imp, Russell Square, Schomer, Imp, el Dineroll, Imp, Nyack, Robert Bradley, Kewassa, Cadenza, Joe Finn, Bonero's First, Top o' the Mornin, Fols, Stir Up, Damrosch, Kama, Canonade, Mayme W. Venetis, Scaramouch, Dryad, Jane Straith, Samuel R. Mayer, Fountain Fay, Back Broom.

OU ILS JOUENT AUJOURD'HUI

INTERNATIONALE.
Providence à Montréal.
Newark à Rochester.
Richmond à Buffalo.
Baltimore à Toronto.

NATIONALE.
New-York à Pittsburg.
Brooklyn à Cincinnati.
Boston à Chicago.
Philadelphie à St-Louis.

AMERICAINE.
St-Louis à New-York.
Chicago à Washington.
Detroit à Boston.
Cleveland à Philadelphie.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les séries des ligues Américaine et Nationale:

LIGUE AMERICAINE.

A New-York: (1re partie).
R. H. E.
St-Louis . . . 000000131-5 11 2
New-York . . . 210000010-4 12 1
Groom, Park, McCabe, Davenport et Severoid; Shockey, Shawkey et Nunamaker, Walters.

(2ème partie).
R. H. E.
St-Louis . . . 101000000-2 6 0
New-York . . . 100000021-4 10 1
Hamilton et Severoid; Russell, Mogridge, Shawkey et Walters.

A Washington:
R. H. E.
Chicago . . . 201000000-3 8 4
Washington . . . 120050000-8 3 1
Fabre, Danforth et Lapp; Gallia et Henry.

A Boston:
R. H. E.
Detroit . . . 000000000-0 3 1
Boston . . . 00000210X-3 7 0
Covelskie, Boland, Mitchell et Spencer, Baker; Ruth et Cady, Thomas.

Cleveland:
(1re partie).
R. H. E.
Cleveland . . . 003010010-5 5 2
Philadelphie . . . 04001010X-6 14 2

Lambeth, Klepfer, Covelskie, Gopld et O'Neill; Nabors, Mayers et Picinich.

(2ème partie).
R. H. E.
Cleveland . . . 000120010-4 6 0
Philadelphie . . . 100100000-1 12 1

Goold et Coleman; Johnson et Picinich.

POSITION DES CLUBS.

G. P. P.C.
Boston . . . 70 47 508
New-York . . . 64 54 542
Cleveland . . . 63 55 534
Chicago . . . 65 56 533
Detroit . . . 65 56 533
St-Louis . . . 64 56 533
Washington . . . 56 60 483
Philadelphie . . . 25 80 219

LIGUE NATIONALE.

A St-Louis:
R. H. E.
Philadelphie . . . 000023200-7 11 0
St-Louis . . . 000110000-2 9 5
Alexander et Burns; Meadows, Steel, Williams et Gonzales.

A Chicago:
R. H. E.
Boston . . . 200102060-5 10 1
Chicago . . . 100000000-1 6 0
Hughes et Blackburn; Hendrix, Carter et Elliott.

A Pittsburg:
R. H. E.
New-York . . . 001000000-1 9 3
Pittsburg . . . 20430001X-10 14 1

Tesreau, Schupp et Bariden, Koecher; Jacobs et Fischer.

A Cincinnati:
R. H. E.
Brooklyn . . . 000000001-1 4 1
Cincinnati . . . 000001001-2 8 0

Marquard, Smith et Meyers; Toney et Clarke.

POSITION DES CLUBS.

G. P. P.C.
Brooklyn . . . 68 42 618
Boston . . . 63 42 600
Philadelphie . . . 65 46 586
New-York . . . 53 57 482
Pittsburg . . . 52 59 468
Chicago . . . 52 64 448
St-Louis . . . 52 65 444
Cincinnati . . . 43 73 371

DANS LA LIGUE INTERNATIONALE

Les joutes d'hier.

A Rochester:
R. H. E.
Newark . . . 010010500-7 12 3
Rochester . . . 01500400X-10 14 1
Wilkinson et Egan; Way et Hale.

A Buffalo:
R. H. E.
Richmond . . . 000000000-0 3 4
Buffalo . . . 20000002X-4 7 1

Leake et O'Donnell; Bader et Onslow.

A Toronto:
R. H. E.
Baltimore . . . 012112002-9 8 6
Toronto . . . 00045101X-11 14 5

Morrisette, Sherman, Tipple et McAvoy; Markie et Hayden.

POSITION DES CLUBS.

G. P. P.C.
Buffalo . . . 63 58 558
Providence . . . 62 50 550
Baltimore . . . 59 54 522
Toronto . . . 57 53 518
MONTREAL . . . 56 53 514
Richmond . . . 53 57 482
Rochester . . . 48 60 444
Newark . . . 46 66 411

BALLE AU CAMP A BOUCHERVILLE

Dimanche, 27 août, à Boucherville, sur le terrain du collège, il y aura une partie de balle au camp, entre les Étoiles de Boucherville et le club Bonin Frères.

Avant la grande partie, il y aura des clubs de jeunes gens de Boucherville qui se feront la lutte.

NOUVEAU RECORD ETABLI HIER A MONT-ROYAL

Une grande foule s'est rendue hier à la piste Mont-Royal et a goûté un après-midi de bon sport, dans lequel les favoris se comportèrent mieux que d'habitude.

La favorite Coreopsis gagna la course d'ouverture après avoir fait une course poursuite jusqu'à la moitié du parcours, où elle se dégagea. Lord Wells et Blue Rock se classèrent dans l'ordre de mention.

Marie O'Brien eut de la facilité à régler son champ dans la deuxième course qu'elle mena de bout en bout. Little Birdie et Quien Sabe se classèrent dans l'ordre de mention.

Frosty Face s'adjugea la victoire dans la troisième course par un grand ralliement dans la ligne droite. Le favori Indifférent mena pendant les trois quarts de l'épreuve, mais ne put tenir jusqu'à la fin. Judge Sale entra troisième.

Les deux-ans de la quatrième course fournirent une épreuve très contestée. Solveig la gagna par un nez après avoir mené à partir de la moitié de l'épreuve. Queen of the Sea et Jay Thummel se classèrent dans l'ordre de mention.

Queed gagna le steeplechase en établissant un nouveau record pour cette distance. L'épreuve fut très régulière jusque dans sa dernière partie où trois jockeys furent désarçonnés.

Le second choix Minstrel mena de bout en bout dans la sixième course qu'il s'adjugea facilement. Mama Johnson et Quid Nunc se classèrent dans l'ordre de mention.

Quick démarra rapidement dans la septième course, mais le favori Blackford ne fut pas lent à prendre les devants pour les garder jusqu'à la fin. London Girl se classa troisième.

Star Bird mena de bout en bout dans la dernière course. Billy Culbertson et River King se classèrent dans l'ordre de mention.

Première course, 400, 3 ans et plus, cinq furlongs — 1. Coreopsis, 113, Hinghy, 2 à 1, 4 à 5 et 2 à 5; 2. Lord Wells, 113, Boland, 5 à 1, 2 à 1, au pair; 3. Blue Rock, 105, Gross, 4 à 1, 3 à 2 et 2 à 3. Temps, 1:14 4-5.

Megaphone, Dartworth, Archery, Onota, Phil T., Valiadiold, Celebrity, Uncle Mun, ont aussi couru.

Deuxième course, 400, 3 ans et plus, cinq furlongs — 1. Marie O'Brien, 111, Howard, 5 à 2, au pair et 1 à 2; 2. Little Birdie, 105, Ryan, 3 à 1, au pair et 1 à 2; 3. Queen Sabe, 105, Dreyer, 6 à 1, 2 à 1, au pair. Temps, 1:01. Perpetua, Dew Dour, Leoma, Castara et Mau-de-Ledi ont aussi couru.

Troisième course, 400, 3 ans et plus, cinq furlongs — 1. Frosty Face, 113, Dreyer, 4 à 1, 2 à 1, au pair; 2. Indifférent, 105, McCullough, 8 à 5, 4 à 5 et 1 à 3; 3. Judge Sale, 113, Schamerhorn, 10 à 1, 4 à 1 et 2 à 1. Temps, 1:00. Belle Terre, Tillotson, Yellow Eyes, Louise Travers, Gately Slave, ont aussi couru.

Quatrième course, 400, deux ans, 5 furlongs 1-2 — 1. Solveig, 108, Carroll, 2 à 1, 3 à 5 et 1 à 3; 2. Queen of the Sea, 112, Forehand, 2 à 1, 3 à 5 et 1 à 3; 3. Jay Thummel, 115, Acton, 7 à 1, 5 à 2 et 6 à 5. Temps, 1:06 4-5. Little Spider, Cruces, Out, Old Drury et Belle C. ont aussi couru.

Cinquième course, 500, course avec obstacles, handicap, 3 ans et plus, faible distance — 1. Minstrel, 110, Corey, 4 à 1, 3 à 2 et 2 à 3; 2. Mama Johnson, 109, Davenport, 5 à 1, 2 à 1, au pair; 3. Quin Nunc, 111, Boland, 5 à 1, 2 à 1, au pair. Temps, 1:06 4-5. Sallie O'Day, Ada Rnne, Wavering, Stubbhorn, Doctor Kendall ont aussi couru.

Sixième course, 400, à réclamer, 3 ans et plus, 5 furlongs 1-2 — 1. Queed, 140, Johnston, 2 à 1, 3 à 5 et rien; 2. Jackwinston, 144, Brooks, 3 à 1, au pair et rien; 3. Morpeth, 140, Pemberton, 3 à 1, 1 à 2 et rien. Temps, 4:02 2-5. Indian Arrow, St. Agathe et Cynosure ont aussi couru.

Septième course, 1 mille et 20 verges, à réclamer, 400, 3 ans et plus — 1. Blackford, 107, Corey, 3 à 2, au pair et 2 à 2; 2. Quick, 112, Gange, 5 à 2, 4 à 5, 2 à 5; 3. London Girl, 102, Ryan, 5 à 1, 2 à 1, 4 à 5. Temps, 1:42. Be Regular, Duke of Dunbar, Centauri et Marston ont aussi couru.

SAINT-DENIS vs SAINTE-CECILE

Dimanche prochain aura lieu, sur le terrain du Sainte-Cécile, angle Jules-Verne et Casgrain, la plus belle rencontre encore vue, alors que les favoris de l'endroit se mesureront avec la forte équipe du club Saint-Denis (autrefois Saint-Etienne).

La rivalité est grande dans les deux camps. Le St-Denis se considère déjà comme certain de la victoire et a même dit qu'il donnerait une pratique au club local; mais le Ste-Cécile, qui a remporté de si beaux succès avec le lanceur Ernest Courval, ainsi que tous les co-équipiers, se croit de taille à tenir les visiteurs en échec et même de leur faire subir une défaite en règle.

Comme cette rencontre est pour un enjeu de \$25 de chaque côté, les deux clubs auront un grand nombre de partisans pour les encourager à la victoire.

La joute commencera à 2 h. 30. Le Ste-Cécile lance un défi à tous les meilleurs clubs amateurs de la province: au Cherrier, au Métropole, au St-Arsène et au Pointe.

Le club Cherrier est préféré, pour le 17 septembre. Pour informations, s'adresser au secrétaire, M. Bouchard, 3125, St-Dominique, ou au secrétaire-trésorier, J. E. Gau-thier, Main 7460, de 8 a. m. à 5 p. m.

PAUL SMITH EST VENDU AUX CINCINNATI REDS

Il a été annoncé, hier soir, que le voltigeur de droite du club, Montréal, Paul Smith, avait été vendu aux Cincinnati Reds.

Smith n'a pas joué depuis quelque temps à cause d'un accident, mais on croit qu'il sera de retour sur l'équipe dans quelques jours. Paul Smith se rapportera au Cincinnati qu'à la fin de la saison de la ligue internationale. Smith est un des meilleurs frappeurs de la ligue et même chez les valeurs de butts dans le circuit Barrow.

COMMERCE ET FINANCE

LA MATINEE A LA BOURSE

NOTRE PLACE EST ENFIN SORTIE DE SA LETHARGIE ET DES AFFAIRES SE TRAITENT.

LES POINTS SAILLANTS RESIDENT DANS L'ACTIVITE DU BRAZILIAN ET LA HAUSSE DU CEMENT.

Il y a des mois que l'on n'a pas vu la Bourse de Montréal aussi animée, non que l'activité de notre place déborde dans tous les compartiments, mais, au moins, on peut affirmer sans hésitation que le marché est vraiment actif.

Des gains importants ont été enregistrés en cours de séance, particulièrement par le Can. Cement et le Brazilian, les deux vedettes de la matinée, dans leur compartiment respectif. L'action Brazilian a été soumise à la valeur la plus animée de l'avant-midi, ses parts ayant changé de main par centaines, à des cours remarquablement forts, soit 60 en ouverture, 61 1/2 ultérieurement et 61 3/4 vers midi.

Les autres valeurs de traction ont toutefois été fort paisibles, le Can. Railway venant ensuite et le Can. Pacific sans cesse entre 116 1/2 et 116 3/4, pendant que le Québec Railway est fort calme, à 33 1/2, et que le Toronto est délaissé, à 93. Des fractions de lots de l'action hors cote Tramway Power ont trouvé preneur à 40 et le Can. Steamship a été absorbé à 29.

La progression la plus rapide, la plus imposante, a été réalisée par l'action industrielle et occasionnelle, l'action de munitions de guerre, Can. Canada Cement, qui, stimulée par des rumeurs non encore confirmées de distribution prochaine de dividende, a débuté à 59 1/2, après avoir précédemment clôturé à 58 et 57 1/2, et s'est successivement élevée à 65 1/2, vers midi. Les autres valeurs réputées de munitions font également bonne contenance, mais n'ont pas un mouvement aussi précipité d'échanges: Union, de 36 et demi, le Steel of Canada change de mains à raison de 58 1/2 et le Scotia s'inscrit à 127 et demi. Le Dom. Bridge a regagné un peu le terrain perdu ces jours derniers, se hissant à 223 1/2 puis revenant à 223, après avoir ouvert à 219 1/2 et le Canada Car, délaissé, a fait 47 1/2.

Le Peter Lyall a réapparé à notre cote, à 73, et le Spanish River s'est négocié à 12.

LES COMPENSATIONS

Les compensations de douze d'entre les principales villes du Canada accusent pour la huitième épreuve hier, une plus-value de \$55,107,373, soit légèrement moins de 50 pour cent, en comparaison des données de la période correspondante de l'an dernier. La ville de Winnipeg émerge encore par son augmentation. Son gain de la semaine dernière s'établissait à 200 pour cent, si se fixe cette semaine à 188 pour cent.

Nous donnons ici les résultats de cette semaine et l'augmentation résultant d'une comparaison avec les chiffres correspondants de l'an passé:

	1916	Aug.
Montréal	\$65,012,557	\$11,628,350
Winnipeg	42,687,077	27,845,494
Toronto	42,552,746	11,953,668
Ottawa	4,323,028	1,020,902
Hamilton	3,786,641	1,248,796
Québec	3,452,488	587,828
Halifax	1,968,800	49,424
London	1,658,295	132,561
Brantford	551,645	56,005
E. William	535,423	244,731
Peterboro	518,697	150,729
Med-Hat	334,421	178,890

Totaux: \$167,411,827 \$55,107,373

Les compensations des banques shérbrookaises se présentent à \$527,944 pour la semaine précédemment considérée.

NOS VOIES FERREES

Nous avons donné ici même hier les recettes brutes du Grand-Tronc et du Nord-Canadien. Les recettes réunies de nos trois principaux réseaux, ressortent à \$5,011,148, pour la troisième période d'août, comparativement à \$5,021,489 pour la semaine antérieure, et à une moyenne d'environ \$4,700,000 pour les trois premières semaines de juillet. C'est à cette époque de l'année dernière que les recettes des chemins de fer canadiens ont commencé leur marche en avant et les plus-values sont moins importantes, encore que très larges.

Nous résumons dans le tableau comparatif ci-dessous les recettes de nos trois principaux chemins de fer, pour la huitaine écoulée:

	1916	Aug. P.C.
G. T. R.	\$2,860,000	\$904,000 46.2
C. P. R.	1,304,848	252,365 23.9
C. N. R.	846,300	380,900 81.9

Totaux \$5,011,148 \$1,537,265 44.2

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Bryant, Dunn and Co., rue St-François-Xavier, No 86, Montréal.

	Offre.	Demande.
Bailey	7 1/2	8
Beaton	4 1/2	5
Chambers Perland	17	19
Crown Reserve	42	43
Gifford	5 1/2	6
Kerr Lake	470	485
McKinley Darragh	59	61
Nipissing	700	715
Seneca Superior	26	30
Silver Leaf	1 1/2	2
Temiskaming	59 1/2	60

MINES DE COBALT

	Offre.	Demande.
Apex	8	8 1/2
Dom Extension	34 1/2	35 1/2
Dom Lake	43 1/2	45
Hollinger	360	365
Jupiter	131	133
McIntyre Ext.	40	42
Moneta	16	16 1/2
Newark	53	54 1/2
Porcupine Crown	25	26 1/2
Pure Imperial	38	40 1/2
Preston E. Dome	4 1/2	5
Schumacher	49	52

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la maison Fortier, Bruneau et Co., membres de la Bourse de Montréal, rue St-François-Xavier, 90, Montréal.

VALEURS	OUV.	CLÔT.	VALEURS	OUV.	CLÔT.
Ames Hold.	28	22	Mon. Tr. Co	110	110
Ames Ind.	60	60	Mir. Tram	110	110
BelTelCo	180	188	Nor. Ont.	127 1/2	127 1/2
Brs. C. & P.	47 1/2	48	N. S. S. C. L.	110	110
Can. Car.	47 1/2	48	Ogile Mills	110	110
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	Quebec Br.	110	110
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	Ont. St. P.	110	110
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	Ott. L. P.	110	110
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	Pemans.	64 1/2	60
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	Quebec Br.	110	110
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	Sma. Woods	125	140 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	Shawing.	125	140 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2	St. C. & P.	89	88 1/2
Can. C. & P.	49 1/2	49 1/2			

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

UNE VIOLENTE
OPPOSITION

LE CHEF DES CONSTITUTIONNALISTES HONGROIS DECIDE DE CRITIQUER, COMME BON LUI SEMBLERA, LE GOUVERNEMENT HONGROIS RELATIVEMENT A SA POLITIQUE ETRANGERE.

Amsterdam, via Londres, 25. — Le comte Albert Apponyi, le leader du parti indépendant, le comte Julius Andrássy, le leader des constitutionnalistes, et Stephan Rakovsky ont fait part de leur intention, au cours d'un débat qui fut soulevé à la Chambre des députés, au sujet de la politique étrangère de la Hongrie, de critiquer, comme bon leur semblerait, le gouvernement hongrois relativement à sa politique étrangère : telle est la substance d'une dépêche qui fut reçue de Budapest, ces jours derniers. Dans les discours qu'ils prononcèrent, les trois députés auraient annoncé leur refus de s'enquérir des questions de politique étrangère comme représentants de leurs partis.

Le comte Apponyi, en faisant ses déclarations, affirma que si les Alliés tiraient de l'attitude de l'opposition hongroise la conclusion que l'unité morale de la nation hongroise était ébranlée, leur illusion ne pouvait causer que de l'amusement. L'opposition, dit-il, a envisagé la situation militaire avec une entière confiance et a déjà acquiescé à la nomination de von Hindenburg comme commandant de la plus grande partie de l'armée austro-hongroise.

Le comte Andrássy parla à peu près dans les mêmes termes et demanda que les questions soulevées par la politique étrangère fussent discutées publiquement, en plein parlement.

Le premier ministre Tisza répondit qu'il regretait l'attitude de l'op-

UN AUTRE RAID EN ANGLETERRE

SIX DIRIGEABLES BOCHES LANCENT DES BOMBES. — TROIS PERSONNES TUÉES ET NEUF BLESSÉES.

Londres, 25. — Six dirigeables ennemis ont survolé les côtes est et sud-est d'Angleterre, hier soir, et ce matin entre minuit et trois heures, annonça un communiqué officiel des autorités militaires. La plupart se contentèrent de lancer des bombes sur les villages du littoral, mais un d'entre eux se dirigea bien avant à l'intérieur.

L'on ignore la quantité de bombes jetées par les avions; plusieurs furent dirigées contre des vaisseaux près de la côte. Les dommages sont cependant légers.

A un endroit, les bombes atteignirent la gare du chemin de fer et les maisons environnantes, et deux chevaux furent tués. Plus loin, deux maisons ont subi quelques dommages.

A certains endroits, la garnison, aidée des navires de la côte, a mis ses canons antiaériens en opération. Quelques avions anglais se lancèrent à la poursuite des machines allemandes, même l'un d'eux faillit atteindre un avion ennemi juste au moment où un nuage l'enveloppa et lui fit perdre de vue son adversaire. La flottille allemande disparut alors sans subir de dommages.

Londres, 25. — Une grande animation règne dans une ville de l'estuaire de la Tamise de bonne heure ce matin à la nouvelle qu'un zeppelin s'approchait rapidement, publie une dépêche de l'Agence Centrale. La brume le déroba à la vue; le dirigeable, après avoir encerclé la ville, prit une direction ouest, d'où l'on entendit quelques minutes plus tard de fortes explosions, suivies d'une canonnade, qui a secoué les édifices et illuminé le firmament.

La foule encombra les rues, suivant avec anxiété ces opérations qui se déroulaient pendant une demi-heure.

UN COMLOT
QUI AVORTE?

ON ARRETE, A WALKERVILLE, UN INDIVIDU SUSPECT, FAISANT PARTIE D'UN COMLOT DESTINE A DETRUIRE TOUTES LES USINES DE MUNITIONS, AUX ETATS-UNIS ET AU CANADA.

Walkerville, Ont., 25. — (Toronto Globe). — L'arrestation d'un ouvrier suspect aux usines de la Canadian Bridge, à Walkerville, hier soir, a donné lieu à des révélations sensationnelles, au sujet des faits mystérieux qui ont amené, il y a un mois, la terrible explosion des munitions des armées alliées emmagasinées sur l'île Black Tom, dans le port de New-York.

Cet ouvrier se serait fait l'instrument d'un habile et vaste complot, concerté aux Etats-Unis, pour détruire toutes les usines, qui travaillent à la fabrication des munitions pour le service des Alliés, tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Il s'introduisait dans les usines de munitions, à l'aide de fortes recommandations, accompagnées de sommes respectables; se disant expert, les contremaîtres le conduisaient au département spécial du remplissage des obus. A ce département, l'obus passe à sa forme définitive, après que l'ouvrier a introduit une solution de vernis dans un orifice pratiqué sous la capsule. Alors le nouvel expert mettait, à la cachette, au même endroit de l'obus, une solution préparée d'avance, qui devait provoquer une explosion prématurée dans un temps déterminé. C'est un abus ainsi falsifié qui aurait produit la terrible explosion de l'île Black Tom.

L'ouvrier, arrêté au moment où il pratiquait son manège, s'est dit s'appeler P. Bjerrich et être Autrichien de naissance, mais il a nié tout à fait l'existence du complot en question.

Il y a quelque temps, Bjerrich aurait offert une somme de \$50 à un contremaître de l'usine American Car and Foundry, de Detroit, s'il pouvait lui obtenir un emploi au département du remplissage. Ce dernier retourna l'argent et la lettre de Bjerrich aux directeurs des usines.

Récemment, un ouvrier se présentait aux usines de la Canadian Bridge, de Walkerville, pour un emploi au même département des munitions; il donna \$25 au contremaître, et était embauché aussitôt. Mais, par la suite, il fut présenté aux détectives de l'Agence Pinkerton, qui le soumettent à un interrogatoire serré; l'ouvrier déclara alors qu'il avait reçu \$200 de Bjerrich, s'il pouvait s'introduire dans l'usine et exécuter ses ordres secrets.

Les agents Pinkerton font d'actives recherches pour découvrir celui qui a machiné tout le complot que Bjerrich est chargé d'exécuter.

UNE COURONNE
POUR SON PERE

TOUCHANT L'ACTION D'UN LIETENANT FRANÇAIS

Paris, 25. — Le lieutenant Fèvre, survolant le village de Sainte-Marie-aux-Mines, en Alsace, a laissé tomber une couronne de fleurs, accompagnée d'une lettre priant le desservant du village de placer la couronne sur la tombe de son père, le colonel Fèvre, du 221^e régiment d'infanterie, tué à cet endroit, aux premiers ours de l'offensive française, en 1914.

Quelques heures plus tard, une machine allemande a été, au milieu des lignes françaises, la réponse du desservant, qui s'est rendu à la demande du lieutenant Fèvre.

MONTREAL-QUEBEC

WAGON-BUFFET SUR LE C. P. R.

Commencant avec le train No 354 de Montréal, Place Viger, 1.30 p.m., samedi le 19 août, et le train No 353, de Québec, 1.30 p.m., dimanche le 20 août, le Pacifique Canadien inaugurerait un service "broi-ler" dans les wagons-buffets-parloirs, faisant partie de ces trains.

Vous lisez le NATIONALISTE? Vous savez alors ce qui se passe dans la politique canadienne.

LES POILUS COUPE-
RONT LEUR BARBE

Paris, 25. — La barbe du soldat français a été condamnée par un ordre de l'armée exigeant que les hommes se rasant toute la barbe, à l'exception de la moustache. L'ordre a été le signal d'une discussion spirituelle et ironique dans les journaux des tranchées, auxquels ont contribué quelques-uns des plus fameux artistes, philosophes et littérateurs français.

Jean Richepin, dramaturge, écrivain dans *La Fusée*, dit : "La barbe a disparu, mais quelle différence y a-t-il pour nous? C'est le courage qui croit à sa place."

"Que la barbe tombe et le courage français croisse," Edmond Rostand chante la barbe en vers comme un symbole de "toute la beauté de toute la France, une âme, un bijou, un flambeau, etc."

Maurice Barrès regrette la barbe qui, dit-il, était "un héritage d'antan dans lequel revivaient les morts et qui mystérieusement nous attachait au sol."

Le général Pierre Cherfils, discutant au point de vue technique, excuse la mesure parce que "la barbe du troupier pèse en moyenne 60 grammes. Avec deux millions d'hommes au front ceci porte le poids approximatif à 120 tonnes. Il était naturel que l'état-major pensât à soulager l'armée de ce poids considérable et inutile. Il était raisonnable qu'en créant du matériel lourd, on eût en compensation une infanterie légère."

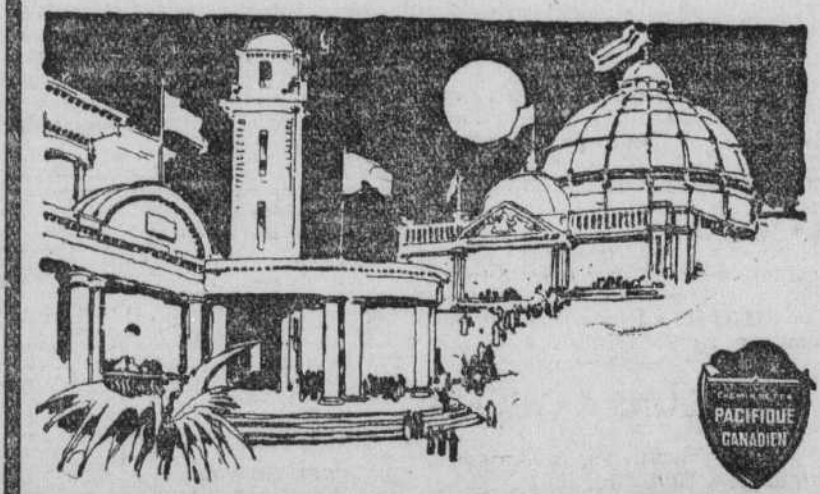
PARTISANS DE
L'ALLEMAGNE

Londres, 25. — Le grand chérif de la Mecque, premier magistrat de la Ville Sainte, qui a secoué le joug ottoman au mois de juin et qui, à l'aide des tribus arabes, s'est emparé des garnisons turques de la Mecque et des autres villes voisines, vient de proclamer la rupture définitive des mahométans orthodoxes d'avec les partisans du comité union et progrès, qui règne en Turquie.

Dans sa proclamation, transmise du Caire par le correspondant de l'Agence Reuter, il dénonce Enver Pacha, Talaat Bey et Djemal Pacha, chefs des jeunes Turcs, comme fermes partisans de l'Allemagne, parmi les personnages les plus influents de la Turquie. Djemal Pacha, commandant des troupes ottomanes en Syrie, a adopté des mesures rigoureuses pour étouffer cette révolution.

POUR SE VENGER

Hugh Mahon, cultivateur de la Pointe aux Chênes, ayant eu maille à partir avec un nommé Alfred McNeil, au sujet d'argent prêté, a voulu exercer sa vengeance d'une façon terrible. Le 9 août au soir, il pénétra dans la cour de ce dernier et mit le feu à sa grange, qui fut brûlée de fond en comble, avec toute la récolte de l'année. A la lueur de l'incendie, McNeil put reconnaître la voiture de l'incendiaire. Prévenu, le chef Lapointe, de la police provinciale, dépêcha le détective Samson sur les lieux. Celui-ci après enquête, acquit la certitude que Mahon était bien l'auteur de ce crime. Il procéda à l'arrestation hier matin. Le prévenu a comparu devant M. Caldwell, juge de paix de Lachine, et devra subir son enquête le 31. Les dommages se chiffrent à \$2,500. Les assurances ne sont que de \$900.



EXPOSITIONS

NATIONALE CANADIENNE
TORONTO \$13.35

Du 26 août au 11 sept. 1916 inclusivement.
Départ du 26 août au 7 septembre inclusivement. Limite du retour le 13 septembre.

PROVINCIALE DE QUEBEC
QUEBEC \$5.20

Du 26 août au 2 septembre 1916
Départ du 26 août au 2 septembre.

Les billets sont bons pour 7 jours de la date de l'émission, mais pas plus tard que le 4 septembre 1916.

TROIS-RIVIERES

Du 21 août au 26 août

Prix d'un passage simple, les 22, 23 et 24 août. Limite du retour, 3 jours après la date de l'émission. Prix d'un passage et un tiers du 21 au 26 août inclusivement, limite du retour le 28 août.

EXCURSIONS AU BORD
DE LA MER

Départ les 25, 26, 27 août 1916
Limite du retour, le 11 sept.

Kennebunkport, ... \$9.30
Kennebunk Beach, ... \$9.25
Old Orchard, ... \$8.80
Portland, ... \$8.50
Scarboro Beach, ... \$8.70

9.25 a.m. tous les jours, excepté le dimanche, 9.00 p.m. tous les jours pour Kennebunk, et 9.00 p.m. tous les jours, excepté le samedi, à Kennebunkport et Kennebunk Beach. Wagons-lits et salons.

ECRIVEZ, VENEZ OU TELEPHONEZ POUR RENSEIGNEMENTS
Aux bureaux des billets du Pacifique Canadien : 141-145, Saint-Jacques. (Tél. Main 8125), Hôtel Windsor, gares Windsor et Place Viger.

FEUILLETON DU DEVOIR

La fin d'une Walkyrie
par M. DELLY

Bientôt, la fillette franchit la grille, sous le regard benoîte du portier. Pendant un quart d'heure, elle marcha encore, puis s'assit sur un rebord gazonné, bien résolue à attendre là le passage de l'automobile. Ce ne fut pas très long. Un ronronnement de moteur l'avertit que la voiture approchait. Alors elle s'élança au-devant, avec les deux chiens gambadant autour d'elle et du plus loin qu'elle aperçut l'automobile, elle fit signe d'arrêter, sans cesser de courir.

Le chauffeur obéit. A la portière parut une tête masculine coiffée de la casquette blanche des gardes à cheval. Le comte Vlasky demanda la raison de cet arrêt intempestif. Mais il la découvrit aussitôt, en cette petite personne vêtue de blanc, dont le chapeau, dans sa course, était tombé sur le dos. Alors, ouvrant la portière, il mit pied à terre et vint à sa pupille, qu'il reçut dans ses bras.

Essouffée, radieuse, elle balbutiait : — Boris! C'est moi! — Tu venais au-devant de ton frère?... Ah! tu es bien toujours la même petite fille, mon Aniou! Ses lèvres se posaient sur la joue brûlante.

— Comme tu as chaud!... C'est fou de courir ainsi par un temps pareil!

Un grognement l'interrompit. Rik manifestait ainsi son déplaisir à la vue des deux superbes lévriers qui avaient sauté de la voiture, derrière leur maître.

Boris appela le chien, et lui passa la main sur le museau.

— Il faudra t'y habituer, mon vieux. Et pour commencer, vous allez suivre tous ensemble la voiture... Toi, petite sœur, monte vite. Je vais te ramener au château, où l'on ne connaît sans doute pas ton escapade?

— Non, je n'ai rien dit à personne, car on m'aurait empêchée de venir. Et moi, je voulais vous voir la première, Boris... mon frère Boris! Elle attachait sur lui un regard de tendresse profonde, enthousiaste, qui émut en Boris ces cordes secrètes que seuls, jusqu'ici, le charme et l'affection de cette enfant avaient eu le pouvoir de faire vibrer.

— Je te remercie, ma chérie. Sois assurée que tu m'as fait un grand plaisir. Mais je crains que tu ne te sois fatiguée? — Pas du tout je vous assure! — Hum!

— Ouï, ma chérie, je le sais, et je t'assure que ton affection m'est très douce. Mais je te la rends bien, va! Il la retrouvait toujours la même, spontanée, aimante, vibrante à toutes les impressions, tour à tour pensive et riante. Penchée à la portière, elle regardait maintenant les lévriers qui bondissaient près de l'automobile, et s'exaltait sur leur beauté.

— Que mon pauvre Rik va paraître laid près d'eux, Boris! — Tu auras peut-être honte de lui maintenant? Elle se tourna vers le jeune homme, les yeux brillants de surprise indignée.

— Moi, honte de mon pauvre vieux chien? Oh! le pensez-vous, vraiment? — Mais non je plaisais, ma petite fille! Tu es de celles qui gardent fidèlement toutes leurs affections, je m'en doute, et qui ne rougissent jamais de leurs vieux amis, fussent-ils misérables ou disgraciés de la nature.

Elle dit avec simplicité : — Mas oui. Et si vous deveniez un jour laid ou infirme, vous verriez que je vous aimerais quand même — davantage encore, si c'est possible, puisque vous seriez malheureux! Il se mit à rire, ému et charmé.

en baissant les doigts effilés qu'il tenait dans sa main.

— Merci, ma chère petite sœur! Je ne tiens pas absolument à en faire l'expérience... mais si quelque malheur m'arrivait, quelle consolation pour moi de penser qu'un cœur fidèle me restera toujours!

Elle répéta : — Toujours! Et la fervente tendresse de son regard vint appuyer la promesse. Boris pensa : "Quels yeux admirables elle a, cette enfant! Je n'en ai jamais vu d'aussi beaux!"

Très rapidement, l'automobile franchissait la distance tout à l'heure parcourue à pied par Aniouta. Elle s'arrêta devant la principale entrée du château, près de laquelle attendaient deux domestiques en livrée. Tandis que Boris lui offrait la main pour l'aider à descendre, Aniouta s'arrêta, hésitante, au bord du marchepied.

Elle dit à mi-voix, avec un sourire qui témoignait que sa crainte n'était pas bien vive : — Ma cousine sera mécontente, probablement, parce que j'ai été au-devant de vous?

— Ne t'inquiète pas de cela, enfant, puisque je suis là.

Ce fut avec un froncement de sourcils, et des lèvres pincées, que

Savez-vous Pourquoi
la gomme

est la plus connue au monde?

Sa qualité
Sa saveur et son
empaquetage
hermétique

sont trois raisons primordiales. Elle dure long-temps, coûte peu et procure un grand bien-être. C'est pourquoi tout le monde l'apprécie. Son empaquetage hermétique fait que sa saveur et sa qualité sont toujours aussi bonnes que lorsqu'elle sort des merveilleuses usines Wrigley.

Pour recevoir le petit livre "Wrigley's Spearmint's Gum-ption" ainsi que quelques bons conseils, écrivez à Wm. Wrigley Jr. Co. Ltd., Toronto, Ont.

Mâchez-en
après
chaque
repas



Fabrication
Canadienne

602

CHASSE ET PECHE

Vous, Messieurs, qui faites de la chasse et de la pêche, n'oubliez pas qu'un bon chandail (veston), une bonne paire de chaussettes en laine et une bonne casquette sont indispensables dans la forêt et sur l'eau.

CHANDAILS, DE... \$2.00 A \$8.00
CASQUETTES, DE... \$0.35 A \$1.00
CASQUETTES, DE... \$0.50 A \$2.00

Toutes les dernières formes de chapeaux de feutre dans les fameuses marques : Borallino, Wakefield, Cavendish, Hawes, sont maintenant en magasin et prêtes à satisfaire les goûts les plus difficiles. Prix de... \$2.00 A \$4.00

J. Emile BOULANGER

"HABERDASHER DE LUXE"

302-est RUE ROY

TEL. EST 1045.

PRES SAINT-DENIS.

Cité de Lachine

Soumission pour tuyaux de fonte, valves, etc., et tuyaux d'égoûts. Des soumissions pour les matériaux ci-dessus seront reçues jusqu'à jeudi le 31 août 1916, à 5.00 p.m.

Les devis pourront être consultés et les formules de soumissions seront données au bureau de l'ingénieur de la cité, Lachine.

Les soumissions devront être adressées au Secrétaire-trésorier, sous enveloppes cachetées portant "soumission pour tuyaux de fonte, valves, etc.", ou "soumission pour tuyaux d'égoûts", suivant le cas.

La cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A.-E. SARRA-BOURNET, Secrétaire-trésorier.

Lisez le NATIONALISTE, et vous aurez fait oeuvre utile et agréable.

A SUIVRE



Le temps qu'il fera

Beau et chaud.

Chiffres fournis par R. de Meulé, météorologue de la station, 332 rue Notre-Dame ouest.

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 74
Minimum... 62
Même date l'an dernier... 72
Même date l'an dernier... 62

Baromètre. — 8 h. a.m., 29.70; 11 h. a.m., 29.71; 1 h. p.m., 29.72.

DEMAIN, SAMEDI, 26 AOUT

Saint Zéphirin, pape et martyr.
Lever du soleil, 5 heures 15.
Coucher du soleil, 6 heures 45.
Lever de la lune, 2 heures 51.
Coucher de la lune, 6 heures 14.
Nouvelle lune, le 28, à 9 h. 31 m. du soir.

FEU M. LALIBERTÉ

M. Alfred Laliberté, le jeune sculpteur canadien, vient d'avoir la douleur de perdre son père, décédé mercredi, à Sainte-Cécile du Lac Mégantic, à l'âge de 61 ans.

M. Laliberté laisse une épouse et cinq enfants : MM. Alfred, Napoléon et David Laliberté, Mmes Joseph Gosselin, de Pléssisville, et Joseph Gosselin, de Pléssisville. Onze petits-enfants lui survivent également.

Nos respectueuses condoléances à la famille affligée.

LE "BREMEN" PRIS PAR LES ANGLAIS

LE SOUS-MARIN MARCHAND AURAIT ETE CAPTURE, LE 2 AOUT, DANS UN FILET D'ACIER.

New-York, 25. — Suivant la "New-York City News Association", un officier de la marine marchande anglaise, arrivé ici aujourd'hui, à bord du "Baltic", affirme que les Anglais ont capturé le sous-marin allemand "Bremen", le 2 août, dans un filet d'acier, dans le détroit de Douvres. Ils auraient fait prisonnier 33 des 35 hommes de l'équipage, les 2 autres ayant péri.

Un navire anglais qui croisait, a aperçu le sous-marin pris au piège, la pousse submergée et la proue élevée au-dessus de l'eau. Après avoir essayé pendant quelques temps de le tirer de cette position, le navire s'est éloigné avec les prisonniers.

On dit de l'officier, le gouverneur anglais garde le silence au sujet de cette capture, parce qu'un autre sous-marin transatlantique, l'"Amerika", est en mer, dit-on, et qu'on espère s'en emparer aussi.

LES CHEMINOTS CHEZ M. W. WILSON

C'EST AUJOURD'HUI QUE LE PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS DOIT RECEVOIR LES CHEFS DES SYNDICATS.

Washington, 25. — M. Wilson a convoqué aujourd'hui à la Maison Blanche les représentants des compagnies de chemins de fer et des employés, afin de discuter les projets qui sont nés de son premier plan de règlement de la grève.

On a pris des mesures pour que les délégués des cheminots soient reçus à 10 heures et demie, et les représentants des patrons, plus tard.

Les chefs des 4 syndicats d'employés ont déclaré en entrant à la Maison Blanche qu'ils ignorent pourquoi le président les a fait venir. Il semble entendu que M. Wilson désire connaître leur opinion au sujet de la loi mise à l'étude et qui serait destinée à prévenir semblable discussion dans l'avenir.

Washington, 25. — (Plus tard.) — Les chefs des 4 unions de cheminots sont restés une heure et demie avec le président. "En attendant qu'il s'agit de nous, a déclaré plus tard M. Garretson, interprète des employés, la situation est absolument la même. On ne nous a soumis aucun projet concret auquel les compagnies pourraient souscrire. Notre position est exactement la même qu'elle était lorsque nous avons accepté le plan de M. Wilson."

LE "DEUTSCHLAND" TRAVERSE ENCORE

Berlin, 25. — Les préparatifs relatifs à un autre voyage du "Deutschland" aux Etats-Unis sont en bonne voie d'achèvement. On reçoit des marchandises et la cargaison est déjà plus grande qu'on ne l'avait espéré. Tous les membres de l'équipage se sont déclarés prêts à signer un engagement pour la nouvelle traversée.

UN MILLION DE DEGATS A PORTO RICO

San Juan, Porto Rico, 25. — Les rapports complets qu'on a reçus touchant l'ouragan de mardi, évaluent les dégâts à plus de \$1,000,000. Ce sont le tabac et la récolte de raisin qui ont le plus souffert.

LA POLICE NE S'EN MELE PAS

Il n'y aura pas de mandat d'arrêt contre Fianigan, le soldat du bataillon Irish Rangers qui a assailli l'agent Turgeon dans l'exercice de ses fonctions hier midi. Telle est la nouvelle que nous avons apprise au bureau-chef de la police ce matin.

"Il était sous escorte militaire, a dit l'inspecteur Bélanger, aux autorités militaires d'agir, nous ne nous en mêlons pas."

BOULANGERS MALPROPRES

Pour avoir tenu une boulangerie dans un état de malpropreté repoussant, les deux frères Mireault ont comparu devant le recorder Geoffroy et ont été condamnés à une amende de \$10 ou 1 mois à l'emprisonnement.

L'EVACUATION DE LA GRECE

BERLIN ORDONNE AUX TROUPES BULGARES DE QUITTER LE TERRITOIRE HELENIQUE, DE PEUR QUE LA GRECE NE SOIT ENTRAINEE DANS LE CONFLIT. — LES GRECS SE DEFENDENT.

New-York, 25. — On mande aujourd'hui de Londres:

L'Allemagne a ordonné aux Bulgares de cesser leur avance en Grèce et d'évacuer le territoire grec occupé, de peur que la Grèce ne soit entraînée dans le conflit. Voilà ce que dit aujourd'hui un radiotélégramme non corroboré de Rome.

Plusieurs généraux grecs ont refusé d'obéir à l'ordre d'évacuer la Macédoine orientale, devant la ruse des Bulgares, et au lieu de cela se sont préparés à défendre les forts de cette région.

Le gouvernement hellénique, rapporte-t-on, a communiqué ces renseignements à l'Allemagne, ajoutant que l'indignation publique soulevée par l'invasion, a atteint un tel point qu'il n'est plus maître de la situation.

SUCCES BULGARES EN MACEDOINE?

Londres, 25. — Le bulletin serbe du 22 signale des succès contre les Bulgares, tout le long du front serbe, en Macédoine. Voici le texte du communiqué: Sur la rive droite, il y a eu un duel d'artillerie.

Notre offensive prend un heureux développement au centre, et nous refoulons graduellement les Bulgares vers la frontière. Nous avons capturé 208 hommes de la 3e division bulgare.

Nous avons repoussé toutes les contre-attaques de l'ennemi, dans le voisinage de la frontière et le long de la rive gauche.

Nous occupons et nous détenons les positions choisies par notre état-major.

MUNITIONS EXPEDIEES A LA FRONTIERE SERBO-ROUMAINE

Londres, 25. — Une dépêche d'Odessa au "Daily Mail" dit que trois convois de munitions arrivent quotidiennement à Odessa, ville frontalière sur le Danube près des frontières de la Serbie et de la Roumanie. Ces munitions sont chargées sur des barges et envoyées aux ports bulgares en bas de la rivière du Danube.

Une grande quantité d'explosifs et de médicaments sont concentrés à Toplice près d'Odessa où des travaux de renforcement sont faits.

Deux généraux allemands, dit aussi la dépêche, sont arrivés à Orsova dans le but d'inspecter les fortifications sur la frontière roumaine.

L'Allemagne a fait des offres alléchantes au comité d'exportation de la Roumanie, pour acheter une portion de la nouvelle moisson. Le comité rendra sa décision lundi.

LE FRANÇAIS AU TELEPHONE

DEMANDE AU SUJET DES TELEPHONISTES DE L'HOTEL DE VILLE. — MENACE DE POURSUITE ET PROTEST. — LA QUESTION DU TRAMWAY.

Il y a quelques mois, la Société Saint-Jean-Baptiste se plaignait auprès du bureau des commissaires de ce que les indications concernant l'hôtel de ville ne fussent pas écrites dans les deux langues dans l'index du téléphone. Aujourd'hui, on se plaint que les employés du bureau de distribution municipal persistent à ne répondre qu'en anglais.

Cette plainte est faite par M. George Tanguay, qui fait remarquer que toutes les fois qu'il s'agit de faire un appel au téléphone de l'hôtel de ville, invariablement on lui répond dans la langue anglaise, celle qu'il n'emploie jamais pour appeler.

Comme la ville paye pour ce bureau de distribution, le bureau des commissaires, sur proposition de M. Côté, a décidé de notifier de la chose la Compagnie du téléphone.

Au cours de l'enquête Pelland, le jury du jugement suspendu de ses fonctions comme inspecteur d'égout M. A. Décarie. Ce dernier, ayant été acquitté, vient d'adresser une lettre aux commissaires dans laquelle il leur demande de bien vouloir le rétablir dans son ancien poste ou sinon qu'il intentera une poursuite à la ville.

Le conseil, à maintes reprises, s'est élevé contre le sans-gêne de plusieurs compagnies d'utilités publiques qui se servent des rues de la ville pour faire leur petite affaire, comme disait un échevin, et ensuite viennent en demander la permission. La Montreal Public Service Corporation, ayant posé des poteaux sur l'avenue Henri-Julien, à l'encontre des instructions des ingénieurs de la ville, comme la chose fut décidée postérieurement par le conseil, les commissaires ont résolu, ce matin, de lui servir un procès-verbal, d'avoir à cesser sur-le-champ ces travaux sur cette artère.

A la séance de cet après-midi, le bureau étudiera plusieurs suggestions qui lui ont été soumises au sujet du projet de règlement de la question du tramway, notamment celle de M. l'abbé Lafortune, curé à Bordeaux.

INCENDIE DANS UN COUVET

Le couvent des Soeurs du Saint-Rosaire, No 1604 rue Church, a été quelque peu endommagé par un commencement d'incendie à midi hier.

Un poêle surchauffé mit le feu à la cuisine mais les pompiers eurent tôt fait d'éteindre les flammes et les pertes sont légères.

M. LEON TREPANIER SUR LA SELLETTE

L'ancien secrétaire de M. Hébert corrobore à plusieurs déclarations de ce dernier; pourquoi il voulait faire "disparaître" le maire, le triumvirat. — M. Mayrand dépose dans le sens de M. Ménard — MM. N. Guindon et P. N. Ménard témoignent.

DEUX LETTRES FORGEES ?

Des quatre témoins qui ont été entendus à l'enquête Droleit, ce matin, il n'y eut, pour ainsi dire, que M. Léon Trepanier, l'ancien secrétaire de M. Hébert, qui donna un témoignage intéressant.

L'échevin Georges Mayrand qui lui succéda, a, il est vrai, parfois fermement amusé l'auditoire, à la suite de quelques-unes de ses réponses, mais on peut dire, sans exagération, que ce ne fut, en somme, que la répétition du témoignage de son collègue, M. Gordien Ménard, qui a été entendu, hier avant-midi.

Quant à MM. Nelson Guindon et P. N. Ménard, courtiers en immeubles, ils vinrent également déposer, ils ne ressortirent rien de leurs déclarations que des faits incidents à la cause.

M. LEON TREPANIER.

Dès ses premières remarques, l'ancien secrétaire de M. E. Napoléon Hébert déclare, sans ambages, qu'il a très souvent entendu parler de l'affaire de la rue Droleit, par les échevins et les commissaires, à son bureau et au dehors.

Parmi les échevins qui, suivant lui, se trouvaient le plus souvent du côté de l'expropriation, se trouvaient, en tout premier lieu, MM. Joseph-H. Loranger, Gordien Ménard, Napoléon Turcot, Alfred Chartrand et Aldéric Lavergne.

C'est à la suite des pas et démarches que faisaient ces derniers que M. Trepanier est venu à cette opinion. "Ceux-là, dit-il, en effet, ne possèdent bon nombre de questions à ce sujet et me demandaient si "ça marchait". (Rires.)

Interrogé par Me Laflamme sur l'impression que se dégageait chez lui de ces fréquentes visites à son bureau, M. Trepanier déclare que ce qui le frappait le plus était de voir M. Loranger qui représentait le quartier Centre s'intéresser aussi assidûment à une question qui ne concernait, en somme, que le quartier Saint-Denis ou les environs.

Sur une question de Me Alban Germain, M. Trepanier ajoute néanmoins, quelques minutes plus tard, que le quartier Centre était composé en grande partie d'hommes d'affaires, l'attitude de M. Loranger pouvait trouver une certaine explication.

Parlant toujours de M. Loranger, le témoin dit ensuite l'avoir aussi rencontré, en dehors de son bureau et, particulièrement, en une certaine occasion, dans les couloirs de l'hôtel de ville, alors que l'ancien représentant du quartier Centre lui demandait un document qu'il allait probablement porter au caucus échevinal. Ce document, aux dires du témoin, était le rapport du bureau des commissaires à propos de la rue Droleit. Après l'avoir examiné, M. Loranger aurait alors constaté les mots "sous réserve" qui avaient été apposés à côté de sa signature.

L'ancien commissaire et se serait rendu, sur ce, au bureau de M. McDonald, avec le document, en déclarant : "Je m'en vais lui faire enlever ça. On a une petite affaire ensemble."

M. Trepanier rappelle là-dessus que M. Loranger entra au bureau de M. McDonald, mais en revint, deux minutes plus tard, sans que le document n'eût subi de modification quelconque.

En réponse à Me Horace Gagné, le témoin déclare, sur ce, que ce fut le même jour que M. McDonald se leva à une séance du conseil et raya les deux mots en question. Mais, malgré ces apparences, le secrétaire n'en affirme pas moins son inébranlable conviction que M. McDonald en vint à cette décision, par suite de l'intervention de M. Loranger.

Car, pour lui, M. Loranger ne pouvait exercer aucune influence sur l'ancien commissaire. Ce n'est pas, ajoute-t-il, que M. McDonald fût à l'abri de toutes les influences, puisque, suivant lui, MM. Dorsey, de Mail-News, McLaughlin et Kennedy, de la Motor Transport Co., avaient leurs coupées franches avec M. McDonald.

LES DECLARATIONS DE M. GROTHE

Les déclarations que fit l'autre jour M. Raoul Grothe, au sujet d'un certain plan qui aurait été conçu pour éloigner le maire, dans le but de faire signer le rapport de la rue Droleit par le pro-maire, qui était alors l'ex-échevin J.-B. Saint-Pierre, de Duvernay, sont ensuite les faits de l'interrogatoire.

Interrogé sur leur authenticité, M. Trepanier n'hésite aucunement à admettre le bien-fondé et admet sans restriction avoir un jour conféré de la chose avec M. Raoul Grothe.

Selon ses assertions, M. Trepanier eut vent un jour des efforts de certains intéressés à l'effet d'accélérer les procédures, dans le but de faire signer le rapport par le pro-maire qui remplaçait dans le temps le maire Martin, et rencontra, sur les entrefaites, M. Raoul Grothe, qui alors, affirmait-il, qu'il suggéra à M. Grothe les moyens d'éloigner M. Martin de son bureau et de lui "faire faire une petite promenade" pour que, dans l'intervalle, on pût passer le projet de la rue Droleit.

LES MOTIFS DE LA DEMANDE.

M. Trepanier explique là-dessus, les motifs qui l'amènèrent à suggérer ce moyen à M. Grothe. Selon ses déclarations, l'ancien secrétaire de M. Hébert avait eu cet air d'insinuation que de décharger les

épaules de l'ancien commissaire du fardeau de la contestation de son élection. Il savait qu'une fois la transaction passée, le cauchemar disparaîtrait et il ne se faisait d'ailleurs aucun scrupule de demander à M. Grothe d'amener le maire à signer le rapport, pour l'excellente raison que tôt ou tard M. Martin y serait contraint par les tribunaux civils. Il suffisait, pour se convaincre, d'entendre les conversations engendrées par cette affaire entre les avocats de la ville.

La raison maintenant qui amena M. Trepanier à faire cette proposition à M. Grothe réside, déclare-t-il, dans le fait que ce dernier était un bon ami de M. Hébert et qu'il connaissait la situation financière de l'ancien commissaire.

LE SERMENT MARTIN-COTE-HEBERT.

Le serment qui aurait été porté selon les affirmations de l'ancien commissaire des finances, par MM. Martin, Hébert et Côté quelques jours après l'élection municipale de 1914, occupe ensuite l'interrogatoire de M. Trepanier.

Bien que le fait ne parvint jamais à la connaissance du témoin M. Trepanier rappelle néanmoins que M. Hébert lui en souffla, un jour, un mot, en ce sens qu'il lui déclara avoir été prié par MM. Martin et Côté, de "marcher ensemble."

UNE COLERE DE M. MARTIN

Le témoin fait également part, à l'occasion de ses déclarations que lui aurait faites au bureau de M. Hébert, au cours d'une "colère" qu'il fit contre l'ancien commissaire des finances, M. Martin qui se serait écrié: "Hébert n'est pas correct. Pour moi, un homme qui jure de marcher avec moi, et qui ne marche pas, pour moi, c'est pas un homme." (Hilarité générale.)

M. Léon Trepanier met fin à son témoignage sur cette déclaration et cède sa place à l'échevin du quartier Delorimier.

M. GEORGES MAYRAND

Des déclarations de ce dernier, il ressort, en substance, qu'il reléguait la question du prix de la propriété Lavolette lors de la discussion qu'elle provoqua au caucus échevinal, à l'arrière-plan et "s'en lava les mains", et ne considéra la question en général qu'en se basant sur l'expropriation du boulevard Saint-Joseph.

En d'autres termes, il fit comme son collègue, M. Ménard, et compara des lots de front et des lots de profondeur et déduisit du confrontement l'opinion qui l'amena à appuyer le projet.

Selon ses assertions, M. Mayrand ne consulta ni les mutations privées des propriétés en question, ni le bureau d'enregistrement, ni le bureau d'évaluation.

Il ignorait également, lors de l'adoption du rapport, que les terrains avaient été vendus en 1912-70 sous le pied et que M. P.-N. Ménard avait payé \$30,000 pour toute la propriété, quelque temps après.

Le reste du témoignage de M. Mayrand se résume ensuite en résumés, au sujet des conversations qu'il aurait eues avec M. Chevrier à propos de la rue Droleit, au sujet de rumeurs qui couraient à l'hôtel de ville à propos de l'hypothèque de \$20,000 et au sujet de son attitude relativement à l'affaire de la rue Droleit.

M. Mayrand termine son témoignage en déclarant avoir été l'ancien associé de M. Arthur Ecrament.

M. P.-N. MENARD

Le dernier témoin a été M. P.-N. Ménard, ancien associé de M. E. Lepage.

Il déclare qu'il se rappelle avoir fait deux offres à la ville lorsqu'il possédait le terrain qu'il a vendu à M. Lavolette. Alors Me Laflamme lui montre une lettre datée du 13 décembre 1913 et lui demande s'il est bien vrai qu'il a fait cette offre à \$4.00 du pied. Le témoin examine soigneusement cette lettre, hésite un moment en regardant sa signature, et déclare finalement que c'est un faux. Me Laflamme revient à la charge, lui montre une seconde lettre datée du 22 décembre 1913, et demande de nouveau si cette lettre est bien de lui. Cette fois, le témoin répond affirmativement. Il fait remarquer que cette dernière lettre porte l'entête: Lepage, Ménard, Limitée, tandis que l'autre est tout simplement une feuille blanche ordinaire. Au reste il déclare que si sa mémoire est fidèle, c'est à \$2.50 du pied et non à \$4.00 qu'il avait offert son terrain à la ville.

A la fin de l'interrogatoire, M. Ménard affirme de nouveau que de deux lettres datées du mois de juin 1914, il n'y en a qu'une, et pour les mêmes raisons, qui ait été signée par lui.

Ajournement à 2 heures 30.

LES RECOLTES DANS L'OUEST

Winnipeg, 25. — Mlle Cora Hynd, l'expert en récoltes du Free Press, écrit que la région sud de l'Alberta possède une très belle moisson de toutes les céréales, et surtout du blé; à la gelée ne vient pas l'endommager d'ici au 15 septembre, la récolte sera une des plus belles et des plus riches dans l'histoire de la province. Les récoltes sont commencées à certains endroits.

LES TEUTONS SONT REPOUSSES

PARIS ANNONCE QUE LES POULUS ONT REFOULE UNE ATTAQUE ALLEMANDE EN INFLIGEANT A L'ENNEMI DES PERTES CONSIDERABLES. — A DEUX MILLES DE COMBLES.

Paris, 25. — Aux gains des Français, dans la région de la Somme, dans le voisinage de Maurepas, a succédé une très violente contre-attaque des Allemands, hier soir, contre la côte 121. Le bulletin officiel de cet après-midi dit que les Poilus ont repoussé l'adversaire en lui infligeant des pertes considérables.

Les Français continuent à bombarder violemment les lignes allemandes dans la région de Lassigny et de Roye.

Dans la région de Verdun, les Allemands ont attaqué Fleury pendant la nuit, mais vainement. Dans la forêt d'Apremont, il y a eu un bombardement plutôt vif, et les Français ont arrêté une tentative d'attaque.

LES FRANÇAIS SONT A 2 MILLES DE COMBLES

Paris, 25. — L'occupation complète de Maurepas, porte la première ligne des Français à la Somme, à 2 milles de Comblès. Ce gain facile beaucoup l'avance contre ce dernier endroit. Maurepas formait un des principaux points d'appui entre la Somme et la grande route allant d'Albert à Bapaume. Il constituait aussi une importante base stratégique parce qu'il était situé sur un plateau dominant la région vers le sud. Entre Hardcourt et Cléry, les Allemands opposent aux Français la 5e division des réserves bavaroises, et la première division de la garde prussienne. Cette division est commandée par le prince Eitel Frédéric, le deuxième fils du kaiser, et a pris part à la bataille de Maurepas.

Le régiment impérial du Wurtemberg défend Guillemont où les Anglais ont gagné du terrain.

LUTTE MEURTRIÈRE SUR LE FRONT ANGLAIS

Avec les armées anglaises en France, 24, via Londres, 25. — La lutte a été meurtrière sur les lignes allemandes dans la région de la Somme, au fur et à mesure que les Anglais progressent, elle semble devenir plus vive, tandis que la canonnade s'accroît. A gauche, les Allemands tiennent à Thiepval et se cramponnent encore à Guillemont, à droite, qui de tous les villages en ruines est le plus balayé par les obus.

Le combat au cours duquel les Anglais ont repoussé, hier soir, les ennemis qui voulaient les déloger de la lisière de Thiepval et de la carrière adjacente, a été un des plus sanglants de la guerre.

Ce soir, les Tommies ont fait une autre avance à l'est du bois de Delville, et resserrant les tenailles sur Ginchy et Guillemont. Côté anglais, ils ont fait un autre gain du côté de Thiepval. Les observateurs ont vu le spectacle d'un tir de barrage réduisant complètement au silence les mitrailleuses allemandes, tandis que les Allemands ont franchi 400 verges de terrain sur le versant d'une hauteur, ont pénétré dans une tranchée ennemie, et ont envoyé en arrière les étachements ordinaires de prisonniers.

On a vu les assaillants atteindre le point culminant de la colline, d'un endroit, sur un front de 1,000 verges. En dépit, il ne reste que 500 verges des débris du village de Thiepval, qui est devenu le plus redoutable des noms pour des milliers d'hommes.

Entre temps, les Anglais ont continué à arroser la région de Thiepval avec des obus de 15 pouces, tandis que des nuages de fumée et de poussière s'élevaient jusqu'à une hauteur de 200 pieds.

AVANCE ANGLAISE AU BOIS DE DELVILLE

Londres, 25. — On annonce officiellement aujourd'hui qu'il a été d'une dure lutte dans la région de la Somme, les Anglais ont fait une avance de plusieurs centaines de verges, dans le voisinage du bois de Delville. Voici le texte du bulletin :

Sur notre droite, nous nous sommes joints aux Français qui ont fait une importante avance, hier, à Maurepas. Une lutte très dure s'est engagée à la lisière orientale et septentrionale du bois de Delville, et nous avons avancé plusieurs centaines de verges de chaque côté du chemin Longueval-Fliers. Ces opérations ont eu pour résultat la capture de 8 officiers et de 179 soldats, à 8 heures ce matin.

Les tranchées capturées au sud de Thiepval, hier, et signalées dans le dernier communiqué s'étendaient sur une distance d'environ 700 verges en travers du saillant de Leipzig. Nous avons encore progressé dans ce secteur.

LES LAITIERS MALHONNETES

Le nombre des laitiers malhonnêtes arrêtés par les inspecteurs municipaux, augmente sans cesse. Deux nouvelles arrestations ont eu lieu hier et la cause de l'un d'eux, Nelson Jassin, a été entendue ce matin.

L'accusé s'était permis de mettre un peu d'eau dans son lait.

Le tribunal l'a grâfié d'une amende de \$20 ou deux mois de prison.

DESERTEURS AU PENITENCIER

William Manning, Joseph et Michael Myers, accusés d'avoir déserté du 237ème bataillon, ont été condamnés à 2 ans de pénitencier. Ils ont aussi subi leur enquête pour le délit de tentative de cambriolage. L'examen volontaire est fixée au 29.

Où Acheter Demain.

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

Vallières **RABAIS SPECIAUX**

Angle S.-Catherine et Montcalm

1 gros lot de corsets pour dames, dans les formes nouvelles et très bien finis. Valeur de 75c. En vente à... **49c**

1 lot d'essuie-mains en toile ouvrière, grandeur 35 x 18. Régulier 20c pour... **12½c**

TEL. EST 4510

Dupuis Frères **VALISES A MAIN**

Le Magasin du Peuple

447 EST, SAINTE-CATHERINE.

Une occasion opportune pour ceux qui partent en voyage.

Construction d'acier, couverture en peau de vache, doublure toile avec lanières à l'intérieur, serrure et deux fermoirs, coins en cuir, polénois solide. Se vendant partout 6.50. Spécial de Dupuis... **3.98**

— Au deuxième.

AVANCE GENERALE RUSSE EN ARMENIE

Petrograd, 25. — On annonce que les Russes ont repris leur avance tout le long du front asiatique.

Les Turcs ont évacué Bitlis.

Dans le sud de l'Arménie turque, les Moscovites poursuivent énergiquement leur nouvelle offensive. Le bulletin officiel d'aujourd'hui porte qu'ils continuent leurs attaques à l'ouest du lac Van. Du côté de Moult ils pourchassent les débris d'une division ottomane dispersée. Hier soir, on a annoncé la reprise de Mush.

PROGRES ITALIEN AU MONT SAURIOL

Rome, 25. — Bulletin officiel d'aujourd'hui: Dans les Alpes Fassa, un gros brouillard a nuit à l'activité de l'artillerie, mais hier, les détachements italiens ont de nouveau progressé sur les versants du mont Sauriol, faisant environ 40 prisonniers.

Dans les vallées du haut Degano et du But, les batteries ennemies ont manifesté beaucoup d'activité. Les Italiens ont repoussé une petite attaque au défilé Valle di Inferno.

Dans la région de Goritz et sur le Carso, la situation reste la même. L'artillerie autrichienne a bombardé la ville et les ponts de l'Isonzo.

New-York, 25. — Le général Cadorna a avancé à moins de 14 milles de Trieste, et l'armée italienne progresse graduellement dans les pays montagneux et difficile, où les Autrichiens se cramponnent à leurs positions avec la plus grande ténacité. Au sud-est de Goritz, les Italiens ont enlevé les tranchées autrichiennes de deuxième ligne, et ont pénétré en troisième ligne à quelques endroits.

Le tir de l'artillerie a complètement nivelé Montefalco ainsi que d'autres villages du Carso.

LA GUERRE DANS LES AIRS

DES DESTROYERS QUI RENDENT IMPOSSIBLES LES EXCURSIONS DES ZEPPELINS.

Londres, 25. — Suivant une déclaration faite par le baron Montagu, un nouveau type d'avion utilisé par les Anglais au front a déjà eu raison de 27 Fokkers. M. C. G. Grey, rédacteur de l'"Aeroplane", décrit ainsi le nouvel appareil: Ces nouvelles petites machines sont distinctement de fabrication anglaise. C'est la firme Sopwith qui les a lancées la première dans le commerce, on les a ou du moins à la guerre. On les a développées et on leur a posé des moteurs de plus en plus puissants, au point que le biplan éclairier anglais est aujourd'hui ce qu'il y a de plus rapide au monde, sauf un bout de canon.

M. Grey croit probable que grâce aux progrès accomplis, on pourra construire de nouveaux types de "destroyers" aériens, tellement rapides et tellement puissants, qu'il sera impossible à un dirigeable de sortir du pays, s'il parvient à y pénétrer, car le perfectionnement des dirigeables est toujours plus lent que celui des avions.

M. Grey croit probable que grâce aux progrès accomplis, on pourra construire de nouveaux types de "destroyers" aériens, tellement rapides et tellement puissants, qu'il sera impossible à un dirigeable de sortir du pays, s'il parvient à y pénétrer, car le perfectionnement des dirigeables est toujours plus lent que celui des avions.

DES BIJOUX EN CONTREBANDE

ARRESTATION DE DEUX INDIVIDUS A NEW-YORK.

New-York, 25. — L'arrestation de deux individus, accusés de faire passer des bijoux en contrebande dans le port, jette un jour nouveau sur un système secret de transmission de courriers entre les Etats-Unis et l'Allemagne, d'après les assertions du New-York World, qui mentionne le nom d'un fonctionnaire de la banque Deutsche, compromis dans ce complot.

Depuis les derniers trois mois, dit-on, un grand nombre de lettres adressées à Copenhague, mais réellement destinées à Berlin, ont été transmises par des messagers, qui s'occupaient des bagages des voyageurs à bord des transatlantiques scandinaves: les réponses à ces lettres étaient remises par la même voie.

Les autorités de la douane ont ouvert une enquête minutieuse au sujet de cette violation des statuts fédéraux.

PROTESTATIONS INUT